



Les Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine & La lutte anti-vectorielle

Cité Nature – Arras – 2 avril 2026

Madame Evelyne BEAUMONT
1^{ère} Adjointe aux services à la population de la Ville d'Arras

Monsieur Alain TOURNIER
Vice-Président de FREDON Hauts-de-France

Mme Virginie LE ROUX-MONTACLAIR
Sous Directrice de la sous-Direction Santé Environnement de l'Agence Régionale de la
Santé

Ordre du jour

Matinée de conférences de 10h à 12h30 :

- Présentation du PRSE 4 concernant le volet "Espèces à Enjeux pour la santé Humaine" par l'ARS Hauts-de-France,
- Présentation de la stratégie régionale Espèces Exotiques Envahissantes et des liens avec les Espèces à Enjeux pour la santé Humaine par la DREAL Hauts-de-France,
- Présentation de l'Observatoire des Espèces à Enjeux pour la Santé humaine par FREDON France,
- Présentation des actions menées sur des espèces à enjeux pour la santé humaines et vectrices de maladie en Hauts-de-France par FREDON Hauts-de-France.

Après-midi sur le terrain de 14h à 15h30 :

- Retour d'expérience de la Communauté Urbaine d'Arras sur la gestion de la Berce du Caucase dans le parc de la Scarpe,
- Échanges de pratiques sur les autres espèces à enjeux pour la santé humaine lors de la visite du parc.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



le 4^{ème} Plan Régional Santé Environnement des Hauts-de-France

Journée technique régionale EESH

Cité Nature - ARRAS - Jeudi 12 mars 2026

Ilias HALITIM – chargé de mission régionale santé environnement (D3SE/SDSE/CPC)



1. Contexte

Présentation du 4eme Plan national santé environnement : « Un environnement, une santé » (2021-2025)

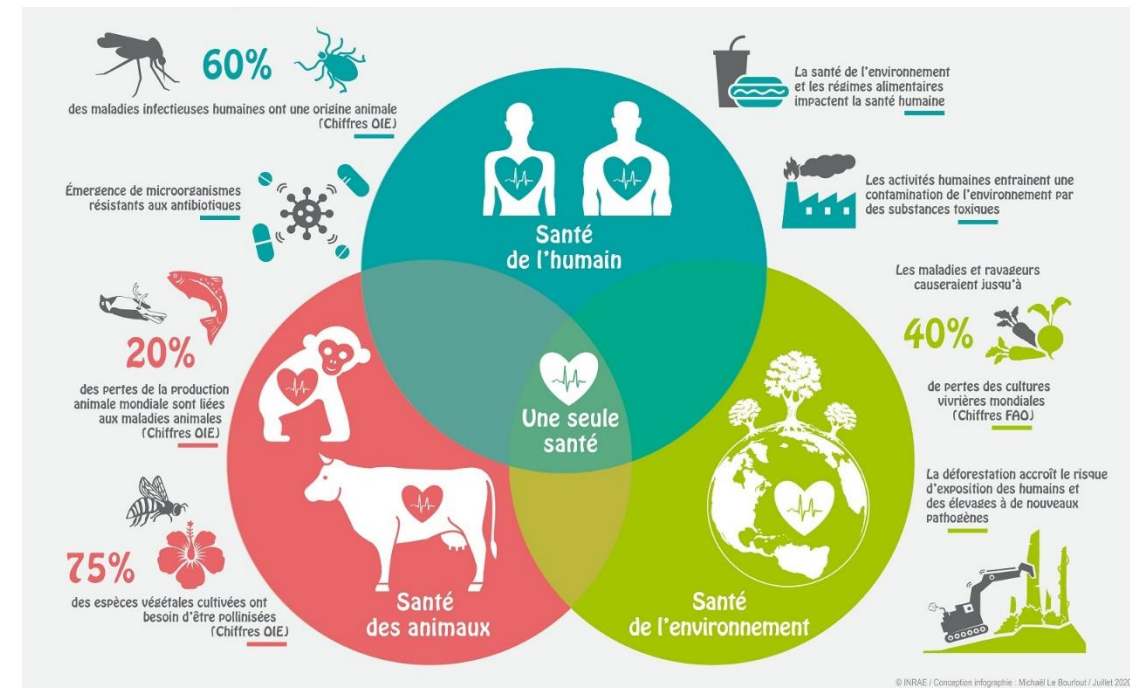
• Contexte :

- Adopté en mai 2021 pour la période 2021-2025. Sa mise en œuvre a été placée sous le co-pilotage des ministères en charge de la santé et de l'écologie.

Objectifs du PNSE 4 :

Elaboré autour du concept « **One Health** » ou « **Une seule santé** », le PNSE 4 propose d'agir sur les facteurs environnementaux qui affectent à la fois la santé humaine, animale et plus largement celle des écosystèmes.

Il vise également à mieux connaître, former et informer les populations aux impacts sanitaires des pollutions environnementales.



Les quatre axes du PNSE4

Entre 2021 et 2025, le PNSE 4 poursuivra quatre objectifs ambitieux déclinés en vingt actions :

- **S'informer, se former et informer** sur l'état de mon environnement et les bons gestes à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes
- **Réduire les expositions environnementales** affectant la santé humaine et celle des écosystèmes sur l'ensemble du territoire
- **Démultiplier les actions concrètes** menées par les collectivités dans les territoires
- **Mieux connaître** les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations et des écosystèmes

Le Plan Régional Santé Environnement 4

- Le PRSE 4 vise à décliner sur la période 2024-2028 les enjeux du Plan National Santé Environnement (PNSE), adaptés aux priorités et spécificités de notre territoire.
- Copilotes du plan : Agence Régionale de Santé, DREAL et Conseil Régional Hauts-de-France



Les enjeux de la déclinaison du PNSE en PRSE sont :

- Une adaptation au **contexte local**,
- **L'association des acteurs locaux** dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions,
- **La cohérence et la bonne articulation avec les plans, stratégies, schémas régionaux et infrarégionaux**
- **Le décloisonnement, la cohérence et la visibilité** des politiques publiques

Gouvernance du PRSE4

- Un comité de pilotage : organe décisionnaire composé du Préfet de région, du Directeur général de l'ARS, du Directeur régional de la DREAL, du Président de la Région Hauts-de-France, ou de leurs représentants.
- Un comité de pilotage élargi : instance permettant l'intégration des acteurs institutionnels dans le pilotage du PRSE en cohérence avec le concept « Une seule santé » (DRAAF, DREETS, Education nationale). Il valide le bilan annuel du plan, fixe les grandes orientations en matière d'évolution du plan et de communication sur le PRSE.
- Un comité d'animation : composé de représentants de l'ARS, de la DREAL et de la Région.
- Le GRSE constitue l'instance de concertation pour l'élaboration et la mise en œuvre du PRSE. Il est composé de représentants concernés par le domaine de la santé-environnement au niveau régional.

Avis du conseil économique, social et environnemental régional (CESER)

- Le rapport-avis du CESER Hauts-de-France
“CONCEVOIR AUTREMENT
LES FUTURES
PLANIFICATIONS EN SANTÉ-
ENVIRONNEMENT ET AGIR
ENSEMBLE

PRÉCONISATIONS POUR PARFAIRE LE DISPOSITIF DE CONNAISSANCE

- créer un observatoire régional de la santé-environnement utile aux acteurs et aux habitants
- systématiser l'évaluation des impacts sanitaires de l'ensemble des politiques publiques régionales
- fixer des objectifs de résultat à chacune des actions inscrites au PRSE
- développer la recherche sur les causes environnementales des problèmes de santé dans le cadre d'un plan de recherche santé-environnement.



PRÉCONISATIONS POUR LA GOUVERNANCE ET LA TRANSITION VERS LE PRSE4

- établir une autorité de référence en santé-environnement pour la région Hauts-de-France, qui formalisera les axes stratégiques pour la mise en œuvre d'orientations politiques explicites.
- conditionner les décisions et les aides publiques à des critères d'évaluation environnementale, sanitaire et sociale
- affirmer le PRSE comme instrument de la gouvernance santé-environnement en région
- faire les rapprochements avec les autres plans et schémas (PRS, PRST, SRADDET...).
- instaurer des financements dédiés et mieux adaptés à chacune des actions du PRSE.

Enfin, le CESER demande à être associé étroitement à la démarche d'élaboration du futur PRSE, puis à être saisi par le Président du Conseil régional sur le projet qui sera soumis au vote de l'exécutif.

Avis du Conseil régional de la santé et de l'autonomie (CRSA)



Suite à la saisine des Directeur général de l'ARS, Président du conseil régional et Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, reçue le 21 novembre, et en respect des modalités calendaires convenues en amont, la Présidente a sollicité les membres de la CRSA au sujet du plan régional santé environnement (PRSE) 4.

Après avoir pris connaissance des différentes observations recueillies, échangé et partagé en Commission permanente (CP) du 5 décembre sur l'avis transmis par la commission spécialisée prévention (CSP), un projet d'avis a été rédigé et un vote en ligne s'est lancé auprès de toute l'assemblée du 15 au 21 décembre 2023, dont voici les résultats :

Nombre de votants : 63/103 sièges, dont 100 effectivement désignés.

Ne se prononce pas : 13

Nombre de contre/ « avis défavorable » : 2

Nombre de pour/ « avis favorable » : 48, avis qui l'emporte

La CRSA émet donc un avis favorable sur le plan régional santé environnement (PRSE) 4.

En complément, elle souhaite :

- Mettre l'accent sur :
 - a) Son soutien global au PRSE 4, reconnaissant son importance pour la préservation de la santé environnementale dans la région
 - b) La nécessité d'un délai plus long pour rendre les contributions afin de permettre un échange qualitatif entre les membres ; un débat approfondi et constructif étant nécessaire pour garantir une compréhension mutuelle des enjeux et favoriser une prise de décision éclairée
 - c) Le besoin d'obtenir des éclaircissements sur les sources de financement envisagées, leur durabilité, et la manière dont elles contribueront à la mise en œuvre des actions prévues dans le plan afin de garantir la viabilité à long terme du PRSE 4 et assurer la réussite de ses objectifs
 - d) Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (notamment ceux construits dans les années 70/80), afin qu'ils deviennent conformes aux exigences de performance énergétique et de qualité de l'air
 - e) Le traitement des déchets et la qualité des sols
 - f) Le besoin d'accompagnement des collectivités locales, et plus généralement de l'ensemble des acteurs de proximité, afin de s'assurer que les actions prévues puissent être déclinées dans les différents territoires de la région
- Souligner une réserve, sur : le défaut de approfondissement de l'analyse de la transition entre le PRSE 3 et le PRSE 4 afin d'assurer une cohérence et une efficacité optimales dans la mise en œuvre des

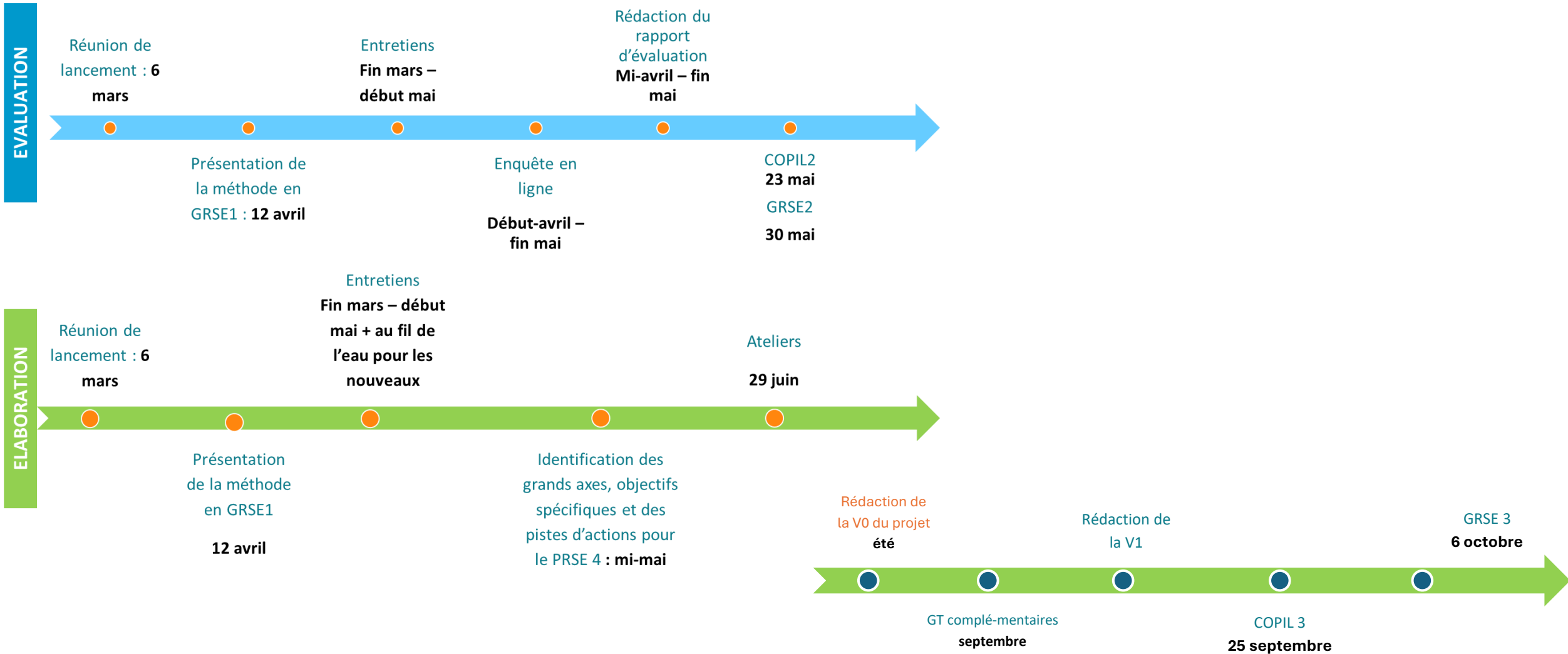
Avis favorable sous réserve – met l'accent sur

- L'accompagnement des ES, ESMS dans la transition énergétique et écologique
- Le traitement des déchets et la qualité des sols
- Le besoin d'accompagnement des collectivités locales et des acteurs de proximité pour une déclinaison territoriale des actions prévues

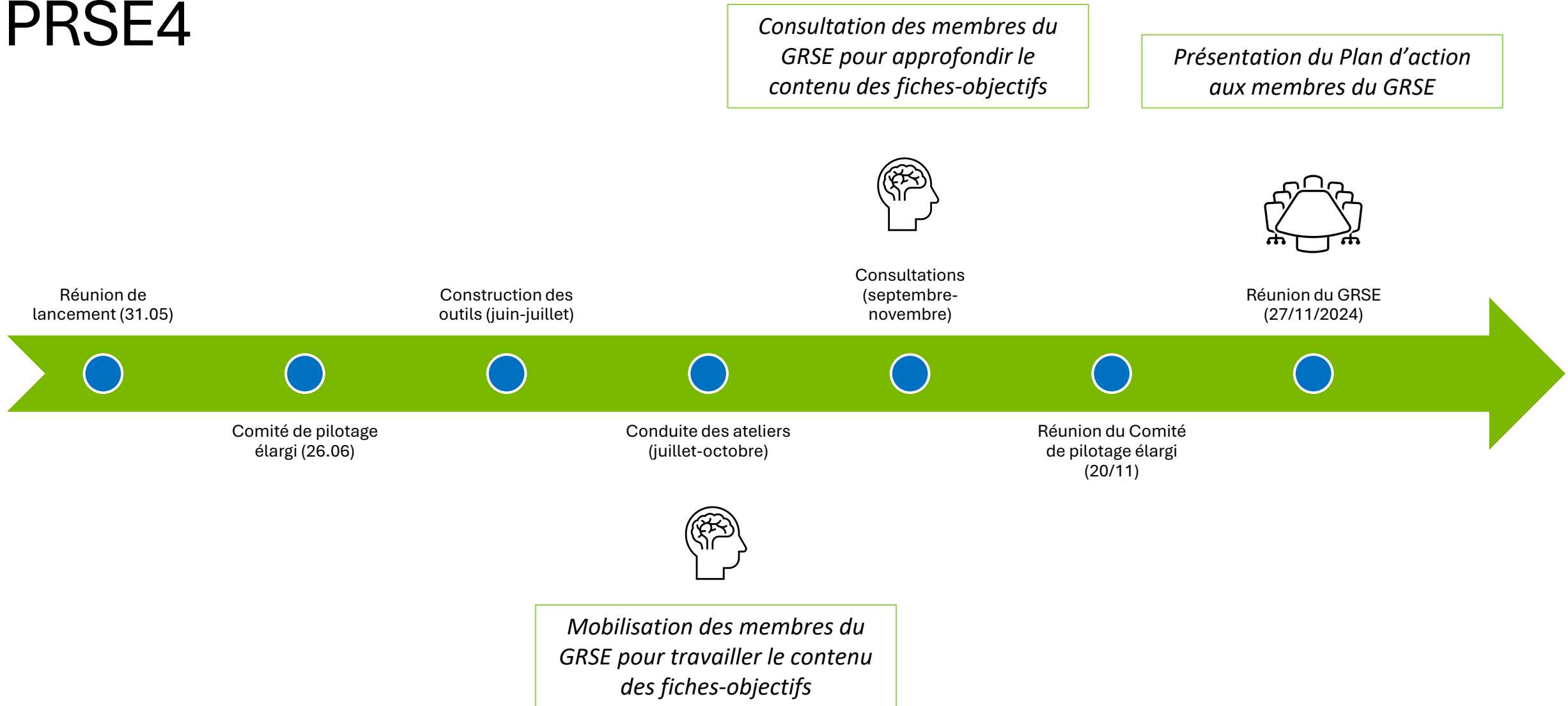


2. Rappels des travaux conduits

Rappel des travaux conduits



Chronologie des étapes d'élaboration du plan d'action du PRSE4



- FAITS MARQUANTS

- Mobilisation importante d'une diversité d'acteurs aux différentes instances (entretiens collectifs, GRSE, ateliers participatifs) malgré un calendrier resserré
- Mobilisation de nouveaux acteurs de la biodiversité et du monde de la recherche
- Participation d'acteurs du monde socio-économique : la profession agricole
- Mise en exergue du PRSE au regard des stratégies régionales et nationales
- Construction d'un PRSE s'attachant à traiter les sujets dans la transversalité



3. Présentation du PRSE4 Hauts-de-France

Focus sur l'axe 1 « Renforcer la prévention et la gestion des zoonoses et des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale »

Le PRSE4 Hauts-de-France en un coup d'oeil

Axe 1 – Renforcer la prévention et la gestion des zoonoses et des espèces à enjeux pour la santé humaine et animale

OS 1.1 - Renforcer la prévention, la gestion et la lutte contre les zoonoses liées à la faune sauvage, aux animaux d'élevage et domestiques

OS 1.2 - Améliorer la gestion des espèces à enjeux pour la santé humaine et animale (espèces exotiques envahissantes, espèces nuisibles à la santé)

Axe 2 - Réduire l'impact des activités humaines sur l'eau, l'air et le sol

OS 2.1 - Mobiliser les acteurs, au cœur des territoires, notamment les collectivités, quant à leur rôle en matière de santé-environnement
OS 2.2 – Renforcer les pratiques des acteurs des principaux secteurs d'activités de la région pour réduire leurs impacts sur l'air, l'eau, le sol et la santé humaine

Axe 3 - Renforcer les modes de vie, de consommation, et les environnements intérieurs respectueux de la santé

OS 3.1 - Réduire l'exposition aux substances nuisibles pour la santé dans les milieux clos et les activités quotidiennes
OS 3.2 - Promouvoir la qualité sanitaire des logements, tout en luttant contre la précarité énergétique
OS 3.3 - Promouvoir une consommation alimentaire favorable à la santé et à l'environnement
OS 3.4 - Favoriser la prise en compte des enjeux en santé-environnement par les parents et futurs parents et par les professionnels de la périnatalité
OS 3.5 – Favoriser la santé auditive

Axe 4 - Agir de manière coordonnée pour un urbanisme et un aménagement du territoire favorables à la santé

OS 4.1 - Accompagner les collectivités territoriales et les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement-dans l'utilisation des leviers à leur main pour intégrer la santé dans les projets d'aménagement
OS 4.2 - Développer des projets de végétalisation et de mobilité dans un contexte d'adaptation au changement climatique

Axe 5 - Produire et partager les connaissances en santé-environnement pour favoriser le pouvoir d'agir de chacun

OS 5.1 – Améliorer les connaissances des expositions de la population des Hauts-de-France en matière de santé-environnement
OS 5.2 – Renforcer l'observation régionale et locale en santé-environnement et l'outillage des collectivités
OS 5.3 - Renforcer le pouvoir d'agir des habitants, notamment des jeunes, en santé-environnement

+ AXE 1 - Renforcer la prévention et la gestion des zoonoses et des espèces à enjeux pour la santé humaine et animale / Contenu

Plan d'action

OS 1.2 - Améliorer la gestion des espèces à enjeux pour la santé humaine et animale (espèces exotiques envahissantes, espèces nuisibles à la santé)

OO 121 - Améliorer la connaissance de la localisation, de la prolifération et des impacts des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

- Cartographie de la colonisation du territoire des Hauts-de-France par les ambrosies, les chenilles processionnaires urticantes, la berce de Caucase, le ragondin, le moustique tigre, etc.
- Implication des citoyens dans l'amélioration de la gestion et la connaissance des espèces à enjeux

OO 122 - Soutenir la montée en compétences des collectivités et des professionnels de santé sur les espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

- **Mobilisation des élus pour la mise en place d'actions de gestion et formation des agents des collectivités à la reconnaissance et aux moyens de lutte**
- **Animation d'un réseau de référents « espèces à enjeu sanitaire » au sein des collectivités**
- **Incitation des collectivités à développer des actions de sensibilisation du grand public**
- Sensibilisation et information des professionnels de santé sur les espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

zoonoses et des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale / *Articulation*

avec les autres OS et programmes

[ANSES] Programme conjoint européen (EJP) « One Health »

[MSP] Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmises par les tiques

[MTE] Stratégie nationale biodiversité 2030

- protéger et restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces, lutter contre les EEE, déployer des aires protégées sur 30 % de notre territoire
- utiliser de façon durable et équitable les ressources naturelles et les services écosystémiques
- sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble

Le PRSE s'appuie sur les travaux

Le PRSE diffuse les outils ...

Le PRSE contribue à

OS 1.1 - Réduire la prévention, la gestion et la lutte contre les zoonoses liées à la faune sauvage, aux animaux d'élevage et domestiques

OS 1.2 - Améliorer la gestion des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale (espèces exotiques envahissantes, espèces nuisibles à la santé)

Le PRSE valorise et complète

Le PRSE s'inscrit en cohérence

[DREAL et ARB] Stratégie régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes 2022-2026

- Identifier les espèces émergentes, prévenir leur introduction et limiter leur propagation
- Intervenir rapidement et coordonner la gestion
- Augmenter les connaissances
- Sensibiliser et former les acteurs

[MTE - OFB] Plan national d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes 2022-2030

- Communiquer, sensibiliser et former
- Élaborer des guides d'informations pratiques sur les espèces exotiques envahissantes
- Consolider le cadre réglementaire (contrôles)
- Mobiliser et renforcer les moyens pour s'assurer de la bonne application

[MTE] Stratégie nationale EEE 2017

- Élaborer un plan d'action relatif aux voies d'introduction et de propagation
- Élaborer des plans nationaux de lutte
- Concevoir et mettre en œuvre un système national de surveillance des EEE

MERCI

Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine et espèces exotiques envahissantes



Sommaire



Partie 1 :

Contexte & Gouvernance



Partie 2 :

Principe & enjeux



Partie 3 :

Actualités 2026



Partie 4 :

Les outils

Contexte & Gouvernance



PARTIE 1



Certaines prolifèrent et représentent une menace majeure parce qu'elles remplacent les espèces indigènes, modifient les habitats altèrent le fonctionnement des écosystèmes, peuvent engendrer des coûts importants et avoir des **impacts sanitaires**.







12 milliards d'euros par an



Les EEE sont [...] la troisième cause de l'érosion de la biodiversité mondiale.

UICN



**Maladies, infections,
blessures, biotoxines,
allergènes
ou substances toxiques**



- La **réglementation sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)** définit les **principes généraux de lutte** contre ces espèces : définition d'activités interdites ou soumises à autorisation, contrôles des voies d'introduction, opérations de lutte sur le terrain.
 - - Fournit un cadre d'actions en vue de préserver biodiversité, santé humaine et enjeux sociaux et économiques
 - - Instaure une gestion des espèces exotiques envahissantes harmonisée à l'échelle de l'UE
 - - S'articule autour de la mise en œuvre d'une **liste d'espèces préoccupantes pour l'UE**
- **Elle relève du niveau européen et du niveau national :**
 - Règlement UE 1143/2014 du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes
 - Stratégie nationale relative aux EEE
 - Réglementation EEE : code de l'environnement (Loi biodiversité, décret n°2017-595 du 21 avril 2017) et arrêtés du 14 février 2018
 - Autres réglementations : autres articles du CE, CRPM, CSP.





- **Les EEE peuvent être soumises à d'autres réglementations du CE, du CRPM, du CSP :**
 - Chasse (espèces nuisibles)(R.427-6... CE) : Chien viverrin, Raton laveur, Ragondin, Rat musqué,
 - Pêche en eau douce (R.432-5 CE) : Crabe chinois, écrevisses et Grenouille taureau,
 - Dangers sanitaires (L.201-1 ... CRPM) : Frelon asiatique,
 - Organismes nuisibles aux végétaux et animaux (L.251-3 CRPM) : Ragondin, Rat musqué,
 - [Organismes nuisibles à la santé humaine (L.1338-1 ...) : Ambroisie à feuilles d'armoise, Ambroisie à épis lisse, Ambroisie trifide. Pas en EEE à ce jour]. => **Modification du CSP**
- Réfléchir au dispositif le plus adapté, démultiplier les modes d'actions.
 - La **réglementation Faune sauvage captive** (L.412-1, L.413-1... CRPM) s'applique aux établissements d'agrément, de vente, d'élevage, de présentation au public détenant des EEE animales.
 - => **DDPP/OFB**



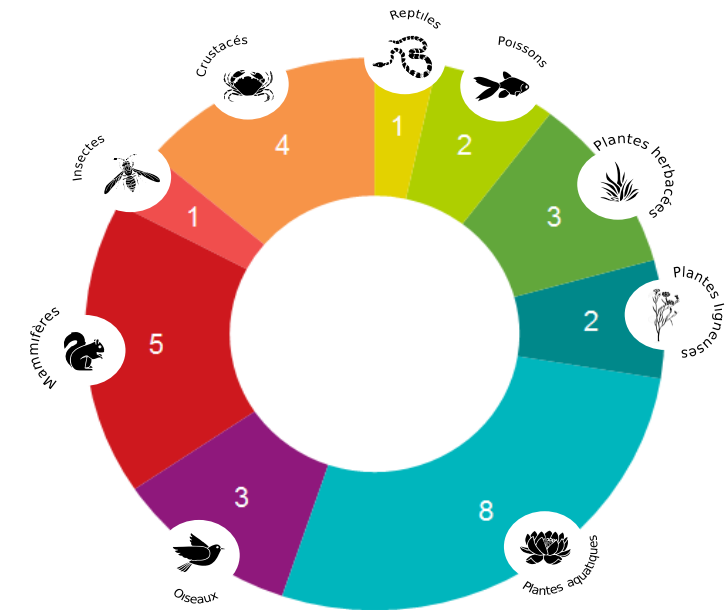
Liste EEEUE : dynamique (mises à jour tous les 2ans)

Actuellement : **114 espèces** (1ère liste en 2016, complétée en 2017 et 2019, 2022 et 2025)

Liste nationale : par principe de subsidiarité, les EM peuvent la compléter au niveau national ; elle reprend *a minima* la liste UE.

3 types de mesures sur les EEEUE :

- **Prévention de l'introduction**: à travers les restrictions (activités interdites avec régime d'autorisation),
- **Détection précoce et éradication rapide** (espèces « émergentes »): système de surveillance, de recherche et de suivi des EEE et de contrôles aux frontières,
- **Gestion des EEE installées** (« largement répandues »): réduction des impacts et limitation des fronts de colonisation.



Répartition par groupes des 29 espèces exotiques envahissantes réglementées présentes sur la région Hauts-de-France



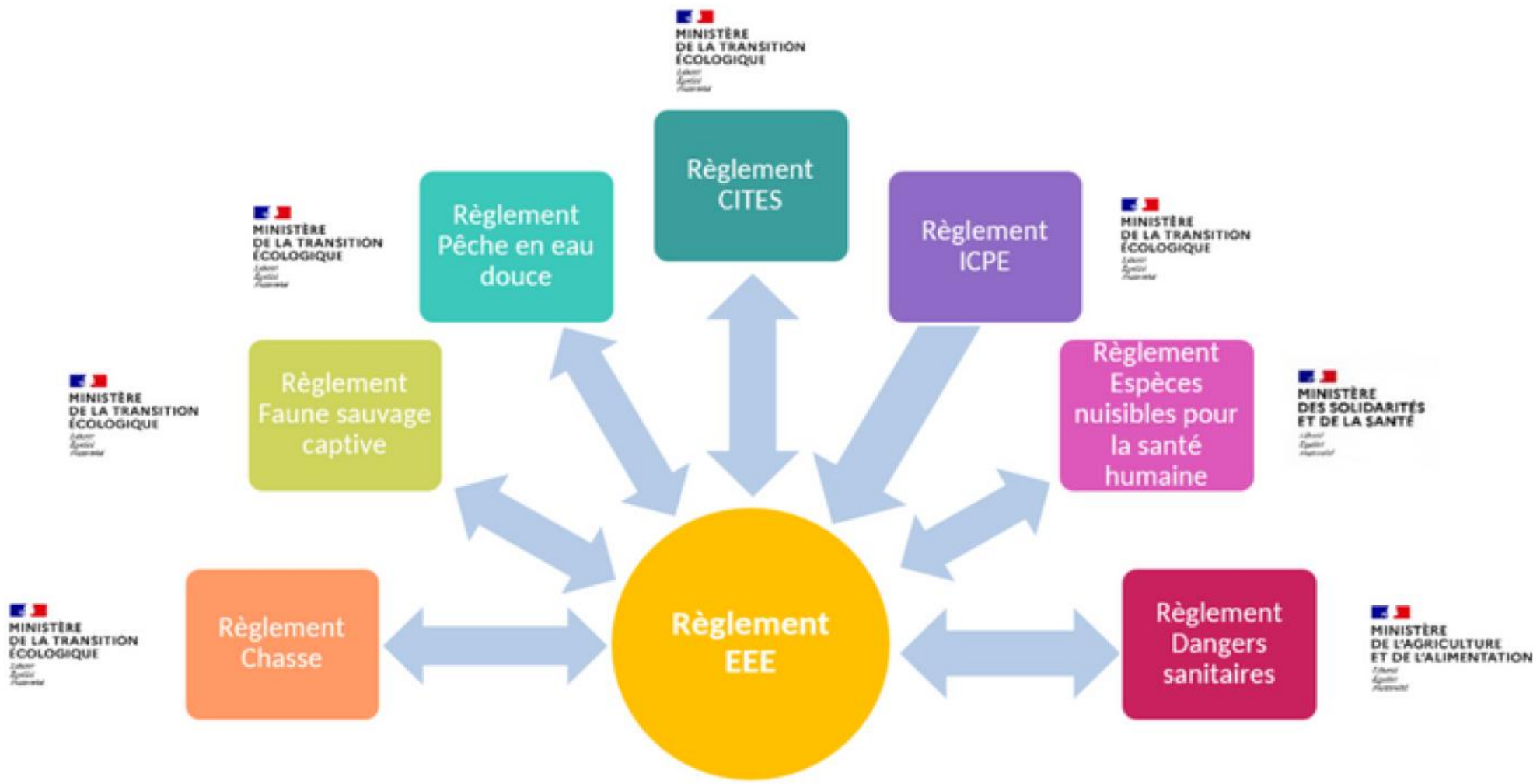
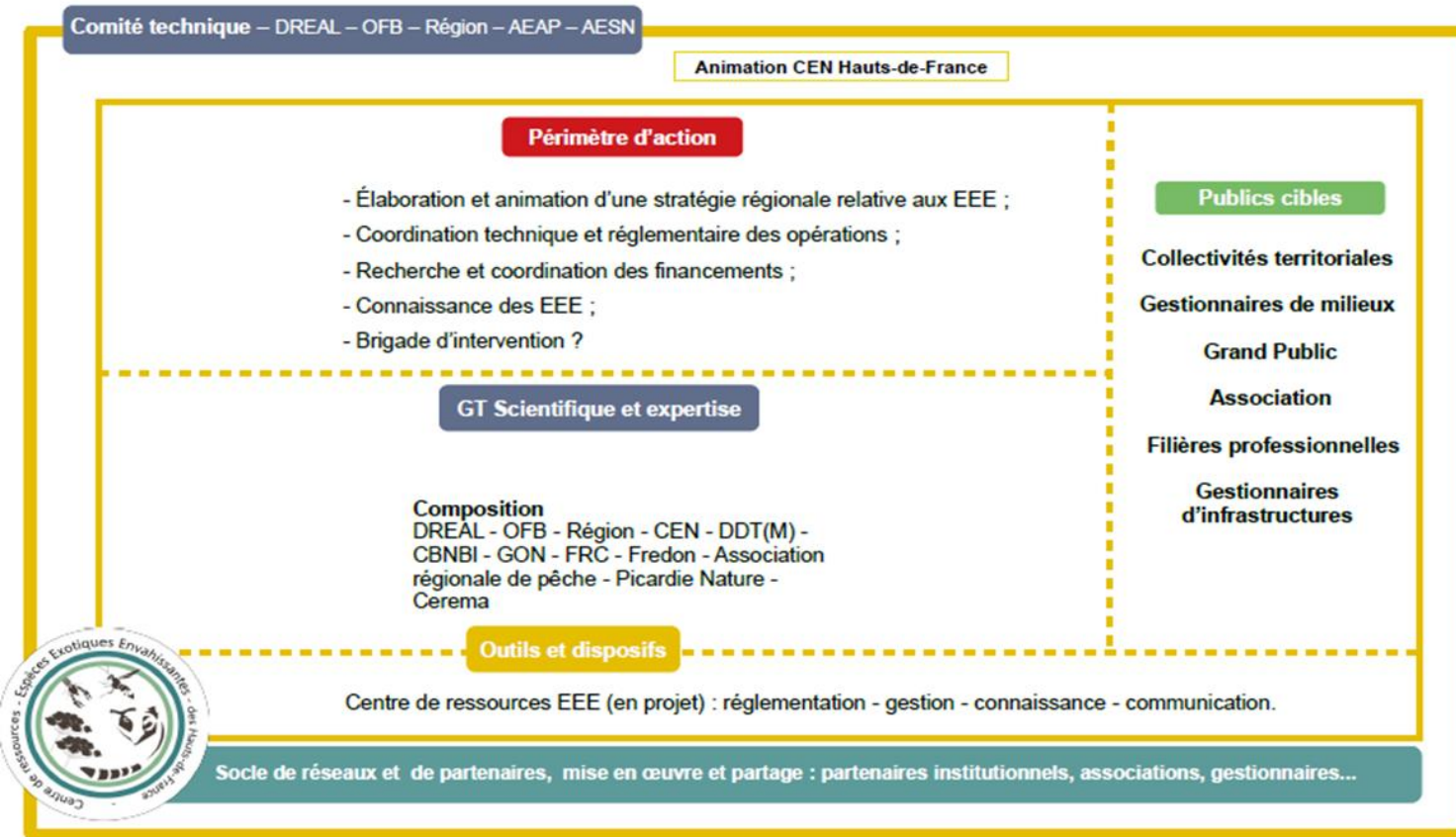


Figure 9. Transversalité de la réglementation EEE avec les autres réglementations nationales. Schéma inspiré du schéma de la Direction de l'eau et de la biodiversité de 2019



GESTe

Groupe d'Experts Scientifiques et Techniques
 Cheville ouvrière

Appui scientifique et technique

- DREAL
- OFB
- Région
- CEN
- DDT(M)
- CBN de Bailleul
- GON
- FRC
- FREDON
- Association régionale de pêche
- Picardie Nature
- Cerema

Pilotage DREAL

Animation CEN

**Lien avec d'autres plans/programmes dont PRSE4 :
 lien renforcé avec l'ARS**

Stratégie régionale EEE HdF



Validé en CSRPN et copil ARB en janvier 2023.

Animation par le CEN Hauts-de-France



Stratégie EEE



Intégration des EEE au travers d'un objectif :

améliorer la gestion des espèces à enjeux

pour la santé humaine et animales



Principes & enjeux



PARTIE 2



- Elaboration collective
- Intégration des enjeux et besoins locaux
- Opérationnelle sur le territoire
- Structuration autour des 5 axes de la stratégie nationale



- Animer le réseau, créer du lien
- Créer des collaborations et des synergies
- Communiquer auprès de tous et pour tous
- Structurer un réseau de veille et améliorer la chaîne décisionnelle



- Augmenter la connaissance et améliorer sa diffusion
- Améliorer les échanges, capitaliser et partager les expériences
- Echanger avec les filières socio-professionnelles



■ Période 2022-2026

Chiffres clés

■ 5 axes

■ 11 objectifs

■ 25 sous-objectifs

■ 65 actions

Caractéristiques

Actualités - 2026



PARTIE 3

Prévention / Gestion

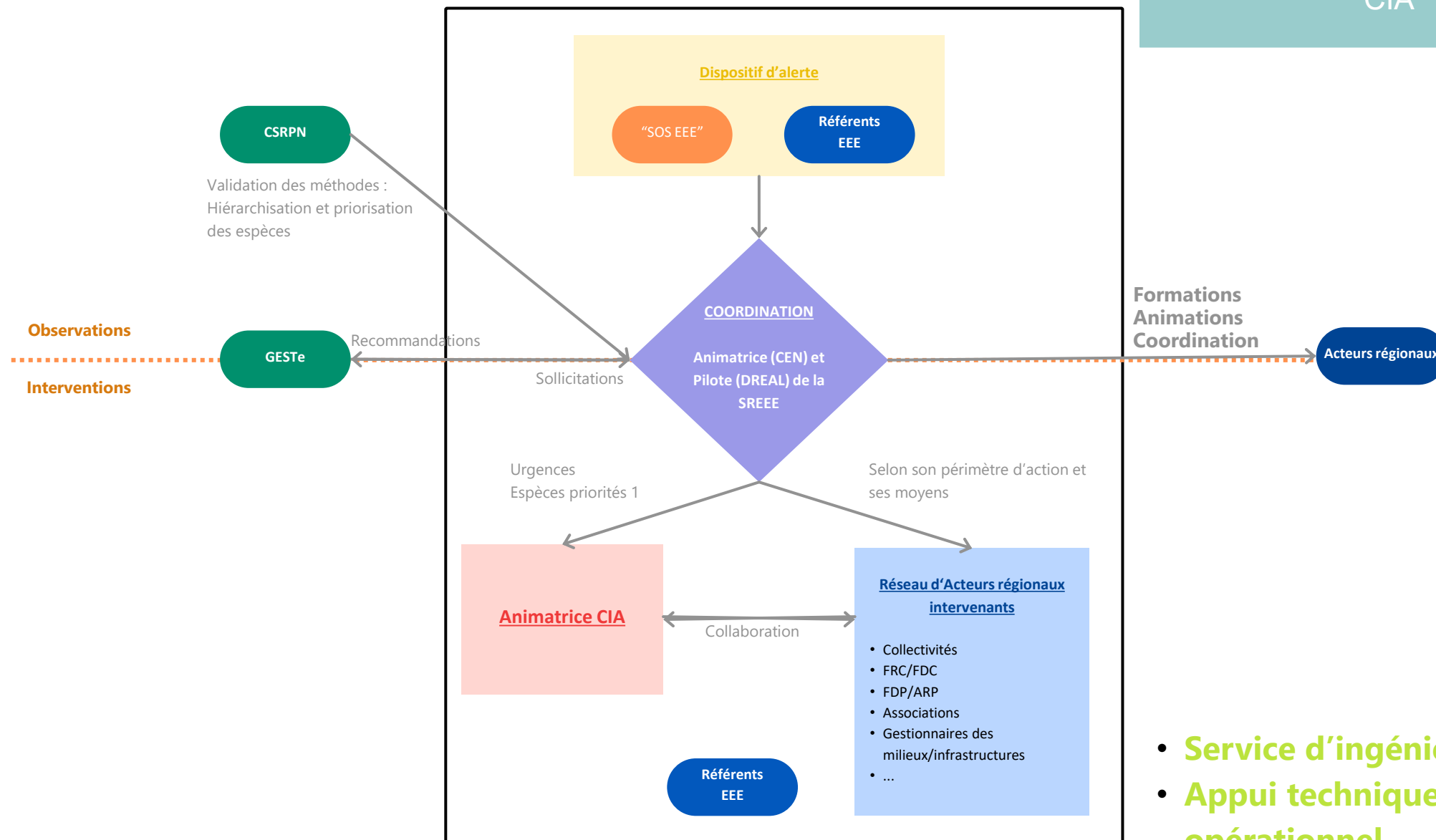
IDENTIFIER LES ESPÈCES EMERGENTES, PRÉVENIR LEUR INTRODUCTION ET LIMITER LEUR PROPAGATION

- Réseau de veille sur le territoire / Référent EEE
Référent Ambroisie, Berce du Caucase mais aussi Ragondin/rat musqué...

INTERVENIR RAPIDEMENT LORS D'UNE DÉTECTION PRÉCOCE SUR SITE

- CIA EEE: Collectif d'Intervention et d'Animation
- Accompagner les actions de gestions





- **Service d'ingénierie locale**
- **Appui technique et opérationnel**

Arrivée de Julie OFFERLE
j.offerle@cen-hautsdefrance.org

COLLECTIF D'INTERVENTION ET D'ANIMATION EEE

L'ensemble des acteurs et partenaires qui agissent déjà sur les EEE dans les Hauts de France



Dispositif d'alerte et de signalement



Dispositif coordonné d'interventions



Accompagnement à la montée en compétences des collectivités et des intervenants

Le dispositif d'alerte



SOS EEE : formulaire en ligne accessible à tous



Réseau de référents : remontée de nouveaux foyers d'EEE

Le réseau d'acteurs intervenants



Interventions sur les EEE, selon le territoire, les moyens de chacun et le niveau de priorité de l'espèce

La brigade



- **Formation** des gestionnaires
- **Interventions rapides** sur les nouveaux foyers d'EEE animales et végétales à forts enjeux : au cas par cas



Pas de gestion courante des EEE

Stratégie EEE : Gouvernance

DIFFUSION, MIS EN OEUVRE ET ANIMATION DE LA STRATÉGIE

- Valorisation du travail des acteurs
- Journée annuelle, comité de concertation
- Groupes de travail
- Réseau de référents en cours de construction



Gouvernance

FIN DU PLAN D'ACTION 2022-2026

- Bilan de ce plan d'action
- Récolte des données - [Questionnaire](#)

NOUVEAU PLAN D'ACTION



Espèces à enjeux santé? : oui/non
 EEE? : oui/non
 Les 2?
 Oui mais pas réglementées CE/CSP
 Impacts environnementaux/santé



Leptospirose



Brûlure cutanées
 photosensibilité

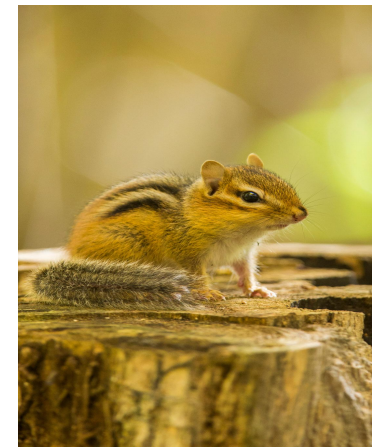


Ascaris

Faire du lien
Réseau
Mutualiser
Capitaliser
Trouver des synergies



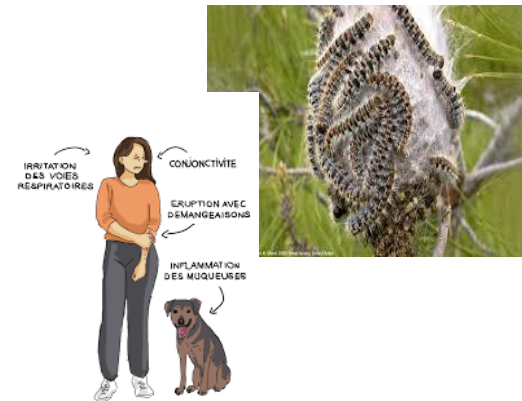
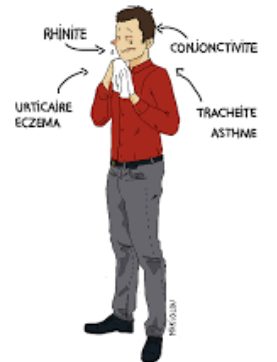
Piqûres :anaphylaxie



Maladie de Lyme



Dengue/chikungunya
 / Zika



ATELIERS fib 2024 LES RÉFÉRENTS EEE - LIEN AVEC LE PRSE4

1 RÉFÉRENT COMMUN POUR 2 MISSIONS

POUR	CONTRE
ONE HEALTH	Difficulté de mise en œuvre
EEE peuvent avoir un impact sur la santé et les écosystèmes (Aménagement urbain, Protection des populations)	En fonction des structures, mise en place peut s'avérer compliqué. Personne pas forcément compétente sur les espèces à enjeux sanitaires.
	Gestion/Santé : 2 sujets différents, 2 services différents (Hygiène santé / Biodiv)

REMARQUES

Avis mitigés, que le référent soit commun ou non : une bonne communication sera nécessaire



ATELIERS LES RÉFÉRENTS EEE - LIEN AVEC LE PRSE4

- Travailler ensemble sur l'optimisation de nos réseaux : Animal / Végétal / Santé
- A minima : Une communication croisée et transmission d'information doivent se faire entre les référents EEE et les référents EESH
- Référent EEE peut se saisir du volet EESH et inversement
- Lien avec les missions référents Ambroisie/berce déjà existant Fredon HdF

MISSIONS RÉFÉRENTS EEE

- **Dans le cadre des missions existantes de l'agent**
 - Relais, maillage du territoire.
 - Les missions pourront être affinées selon les profils
-
- **Relais (terrain - CIA).** Le référent est intégré dans un réseau, il n'est pas seul !
 - Détection / Prospection / Bancarisation - (structure dépendante)
 - *Comment transmettre les infos ?*
 - Animation : Sensibilisation / Information / Formation - (structure dépendante)
 - Veille / surveillance sur les espèces à enjeux / de nouvelles espèces
 - */!\ Le référent n'est pas un expert /!*
 - Actions de gestion (accompagnement, informations, contacts...)
 - **Sensibilisation à agir.** Peu de pouvoir d'action. sur les espèces avec obligation de gestion



Les outils



PARTIE 4



Le Centre de ressources EEE Hauts-de-France

Ce site regroupe des ressources documentaires, les actualités régionales et les informations sur la stratégie.

<https://eee.drealnpdc.fr/>



La Framaliste EEE Hauts-de-France

Cette liste de discussion a pour vocation à favoriser les échanges entre acteurs professionnels. Elle constitue un outil de discussion simple et rapide.

147 abonnés

Le Centre de ressources EEE

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>



Les outils d'animation



Le contenu

<https://eee.drealnpdc.fr/>



des documents



des actualités
régionales



des retours
d'expérience



le suivi de la
stratégie



des outils



Annuaire des
acteurs



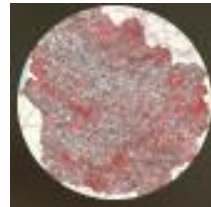
et bien plus

Le Centre de
ressources EEE
HDF



Cart'EEE

Ce site cartographie les interventions de gestion menées sur les EEE en région.



L'Observatoire des EEE animales

Ce site cartographie les données de présence des EEE animales réglementées.



L'annuaire du réseau EEE Hauts-de-France

Ce site vise à renseigner les coordonnées des membres du réseau EEE régional.

Les outils numériques



Des ressources.... Posters, livrets....

Espèces à enjeux sanitaires

- Rongeurs aquatiques envahissants
- Berce du Caucase
- Ambrosie à feuille d'armoise
- Moustique Tigre

Faune

Les rongeurs aquatiques envahissants en Hauts-de-France

Origine d'Amérique du Nord et du Sud, ils ont été introduits en France pour l'assèchement de leurs terres. Ils ont colonisé les milieux humides (marais, tourbières, cours d'eau...). Aujourd'hui, on les retrouve sur la quasi-totalité du territoire métropolitain dans les habitats d'eau douce.

Les Enjeux

- Impact sur les écosystèmes
- Impact humain et animal
- Écologie

La lutte en Hauts-de-France

Une lutte collective et coordonnée est indispensable pour limiter l'extension des rongeurs aquatiques envahissants en France.

ATTENTION, ÉCREVISSE DE LOUISIANE!

L'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) est un crustacé originaire du Nord et du Mexique et du Sud-Carol du États-Unis. C'est une espèce invasive considérée comme l'une des espèces les plus envahissantes au monde.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

L'Écrevisse de Louisiane est la seule espèce présente dans les Hauts-de-France dont les pinces sont rouges et couvertes de tubercules. Toute l'Écrevisse de Louisiane, même écrevisse exotique envahissante. À les pinces rouges sur leurs pattes inférieures. Elles sont reconnaissables à la couleur de l'Écrevisse de Louisiane.

QUELS SONT SES IMPACTS ?

- Impact sur la biodiversité
- Impact sur les écosystèmes
- Impact sur la santé humaine

QUELQUES PRÉCAUTIONS...

- Ne pas transporter
- Ne pas lâcher
- Ne pas vendre

Le Xénope lisse

Mesures de gestion pour contenir une espèce exotique envahissante

Envahissant ?

- Propagation
- Prédation
- Compétition
- Transmission de maladies

Action !

Après avoir découvert la présence de l'espèce, un partenariat associe la commune de La Chapelle-d'Armentières au Groupe ornithologique et naturaliste et au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France pour mettre en place des mesures pour tenter d'extraire l'espèce de ce milieu naturel.

cbn
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BAILLEUL

FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France

GON

Flore

- Myriophylle rubricaula, Eventail d
- la Caroline en cours

ATTENTION AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES!

QU'EST-CE QU'UNE EEE ?

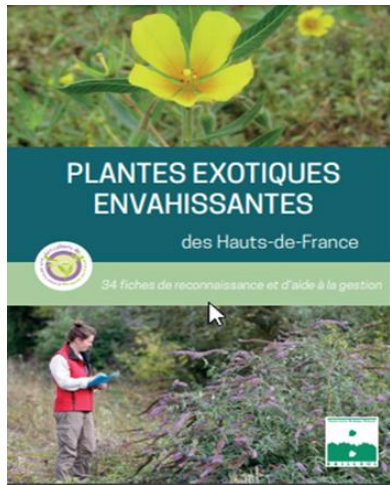
Une espèce exotique envahissante ou EEE est une espèce introduite par l'homme, qui provoque des dommages économiques, environnementaux ou sanitaires.

QUELS SONT LEURS IMPACTS ?

- Impact sur la biodiversité
- Impact sur l'économie
- Impact sur la santé humaine

Particuliers, vous êtes concernés !

Ne pas transporter, ne pas lâcher, ne pas vendre.



Guide des plantes exotiques envahissantes des Hauts-de-France



Guides nationaux

Les outils papier



Posters



Exposition sur les espèces exotiques envahissantes



Merci de votre attention



Guillaume KOTWICA

Guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr





Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine

02/04/2026



Réglementation en santé humaine

Les ambrosies et les chenilles processionnaires sont classées en France dans le Code de la Santé publique en tant **qu'espèces à enjeux pour la santé humaine**.

Dans une **instruction interministérielle** publiée en 2018, l'Etat objective la manière dont la surveillance doit se faire : il pousse vers l'élaboration de plans d'actions locaux, déterminés par des **arrêtés préfectoraux**, avec une coordination au niveau de la région, et, plus localement, la désignation de référents communaux & inter-communaux.

Contexte de création de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine

ACTION 11

PRÉVENIR

les impacts sanitaires des espèces nuisibles par des méthodes compatibles avec la préservation de l'environnement

3^e PARTIE Mieux prévenir, surveiller et gérer les impacts en santé humaine causés par les espèces exotiques envahissantes ou proliférantes (ambrosie, chenilles processionnaires, etc.)

2021



OBSERVATOIRE DES ESPECES
A ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

2011



OBSERVATOIRE
DES
AMBROISIES



ambrosie-risque.info

2021



OBSERVATOIRE
DES
CHENILLES PROCESSIONNAIRES



chenille-risque.info

2021



plantes-risque.info

Espèces végétales classées
arrêté 4 septembre 2020



plantes-risque.info

2021



Veille sanitaire internationale
(espèces non classées santé humaine)

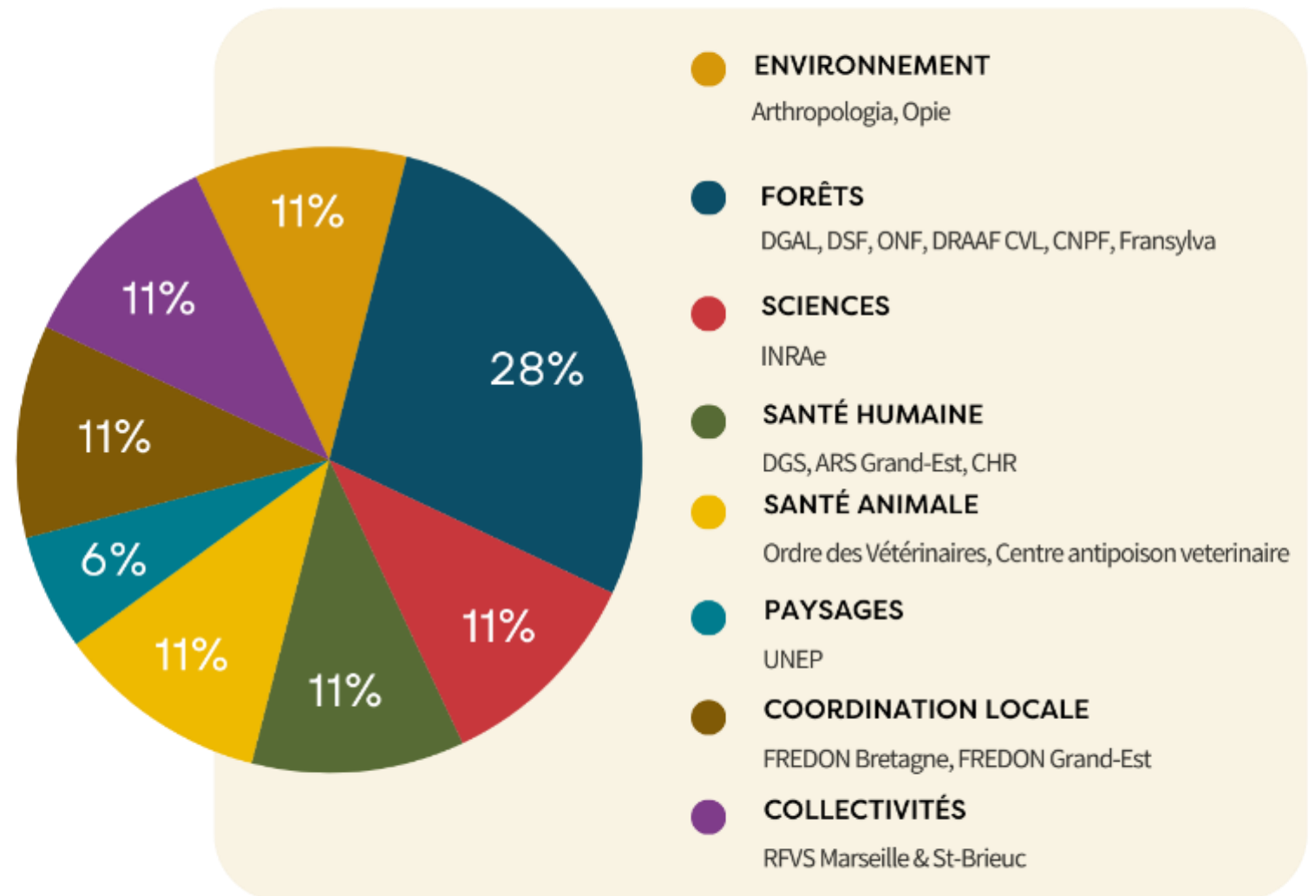


especes-risque-sante.info

CT Observatoire des chenilles processionnaires

Présidente : Laurence ZIEGLER

- 20 membres du comité technique
- 2 réunions du comité technique

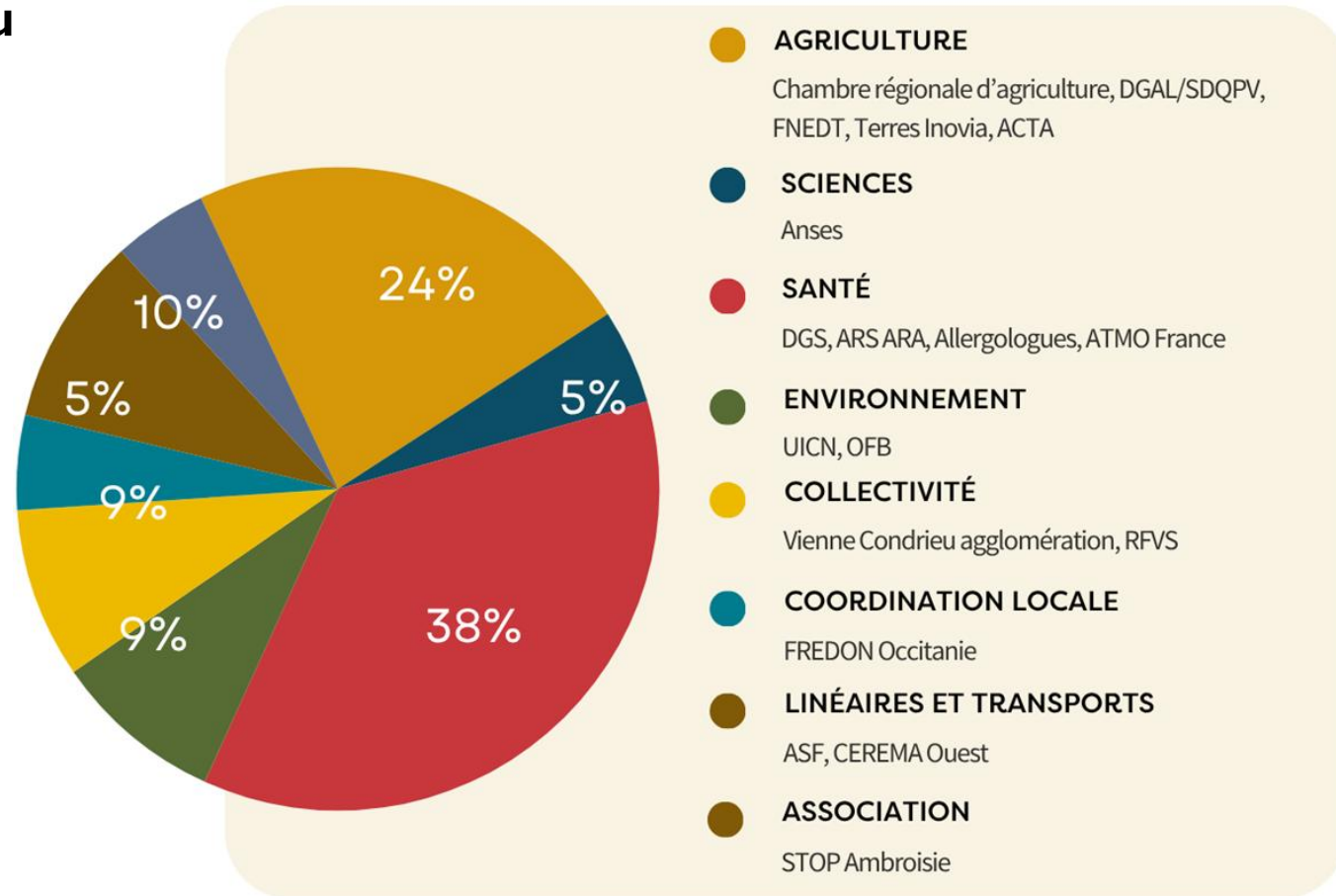


CT Observatoire des ambroisies

Président : Hervé BERTRAND

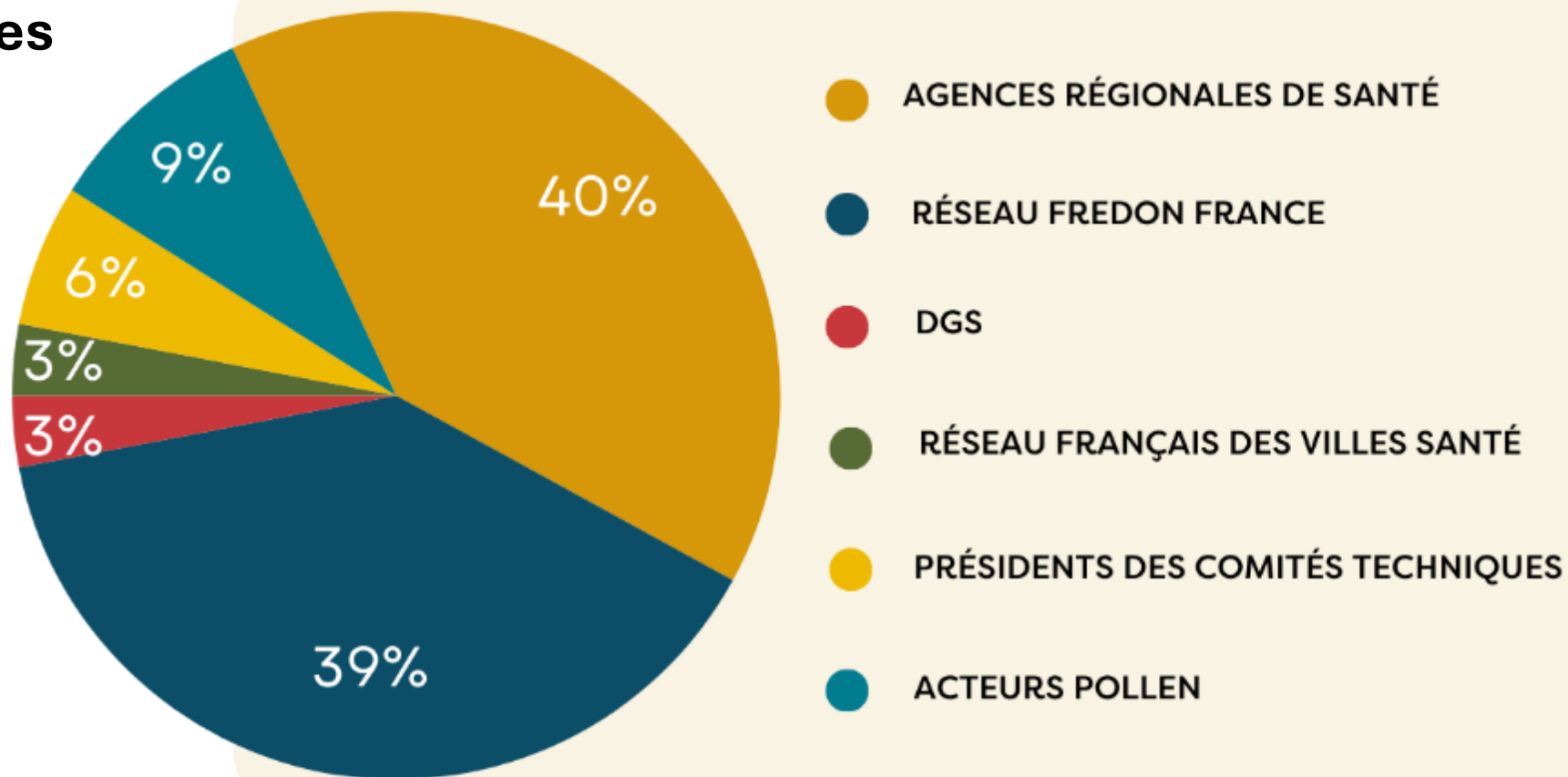


- 20 membres du comité technique
- 2 réunions du comité technique



CT Obs des espèces à enjeux pour la santé humaine

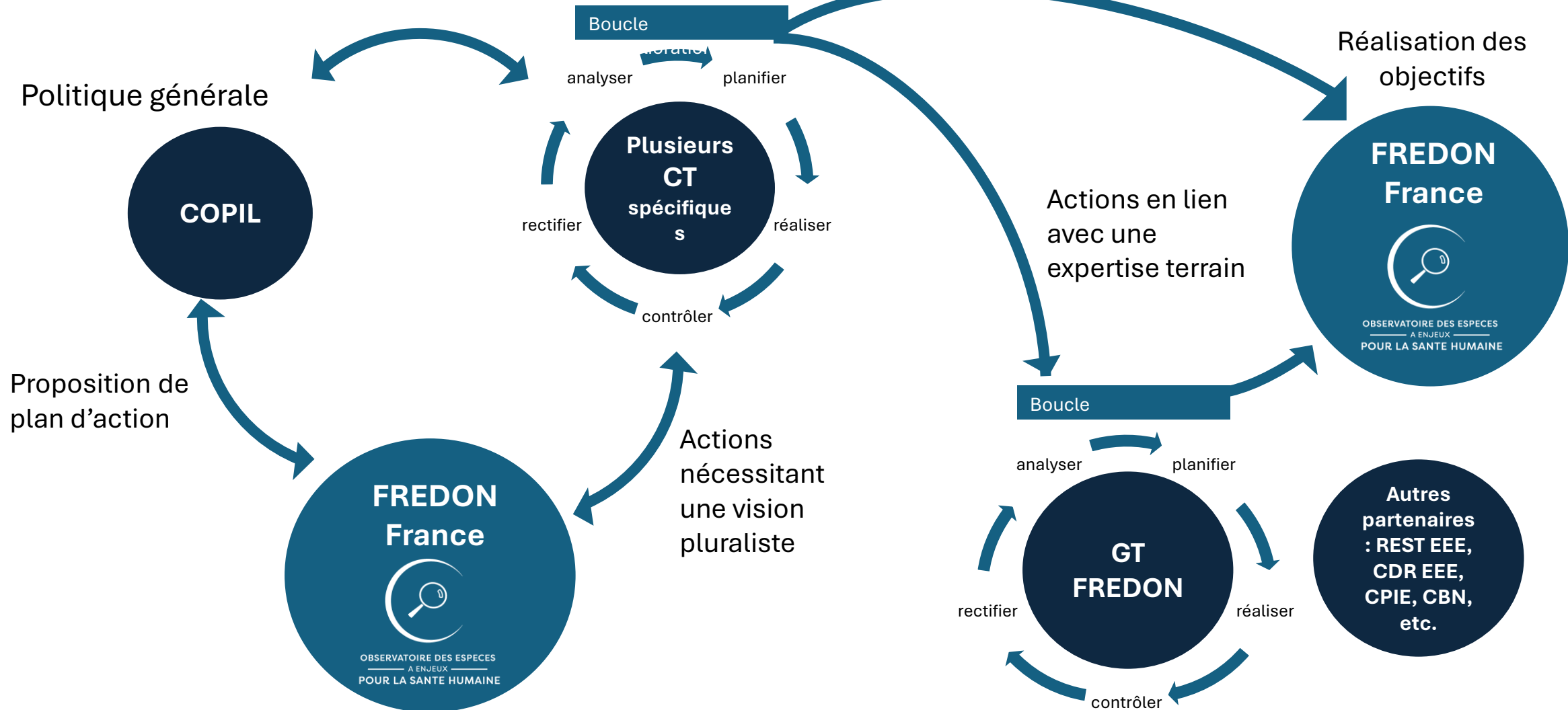
2 comités techniques



FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE

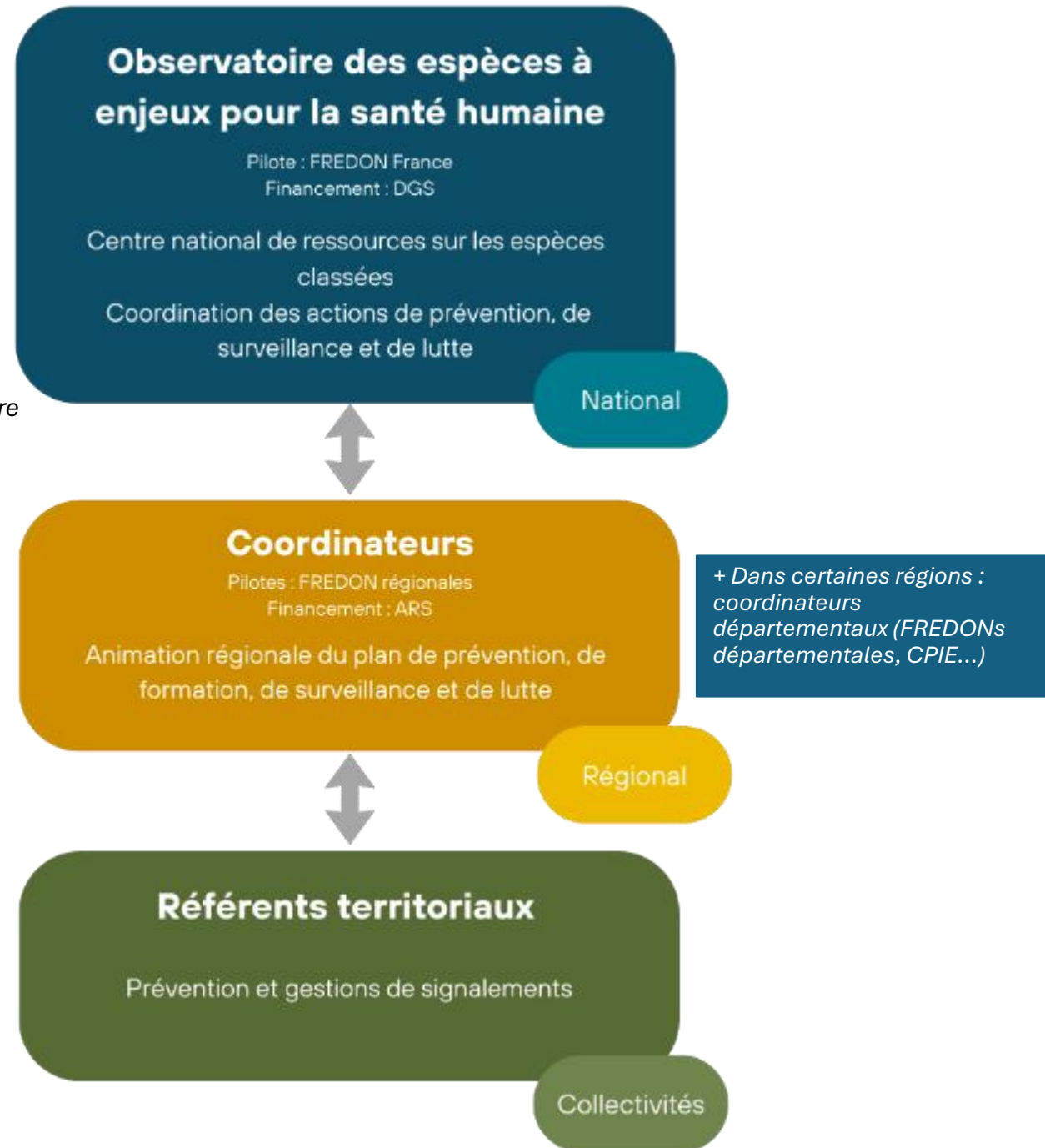
A la recherche de l'amélioration continue jusqu'au terrain

Actions sans lien avec une expertise terrain

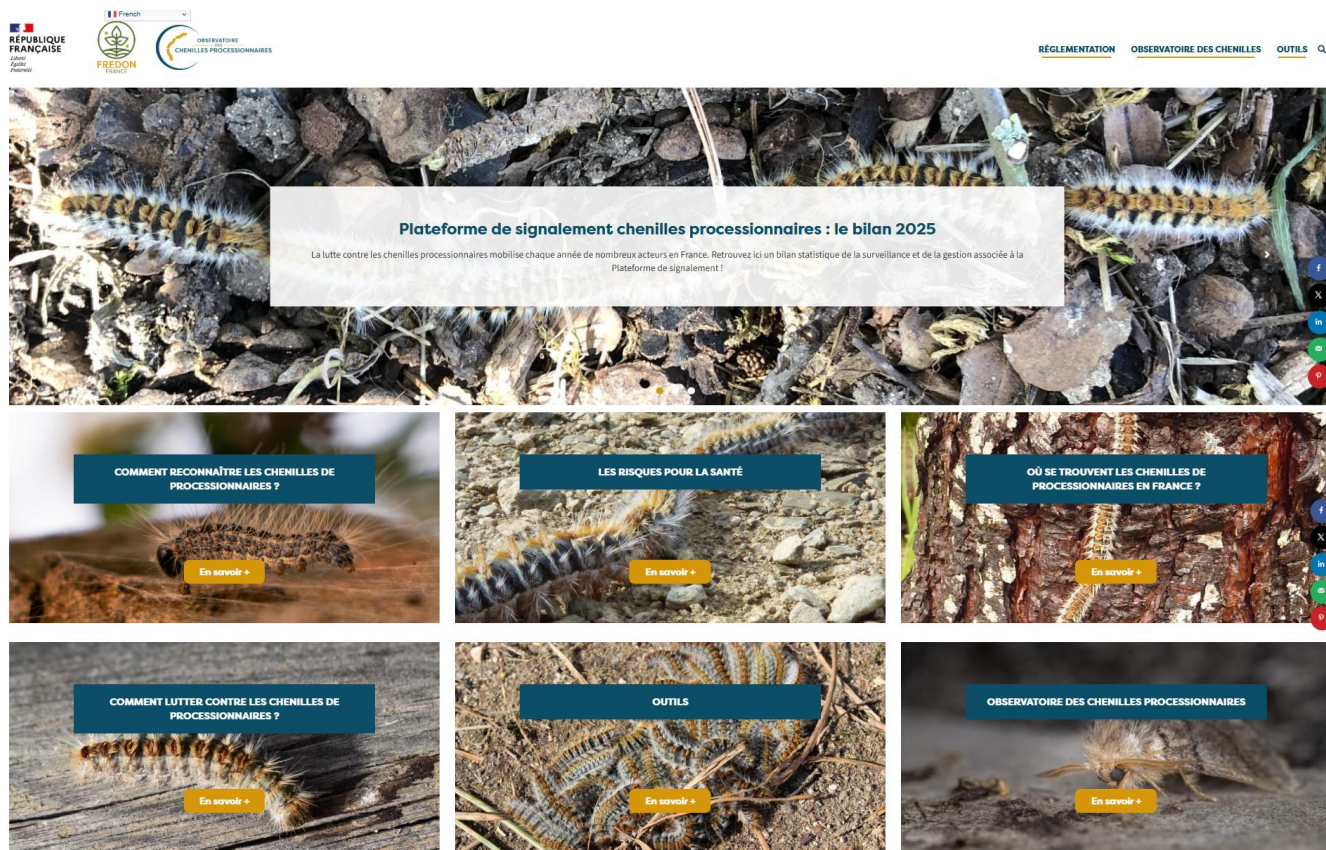


Organisation du plan de surveillance et de gestion des espèces classées

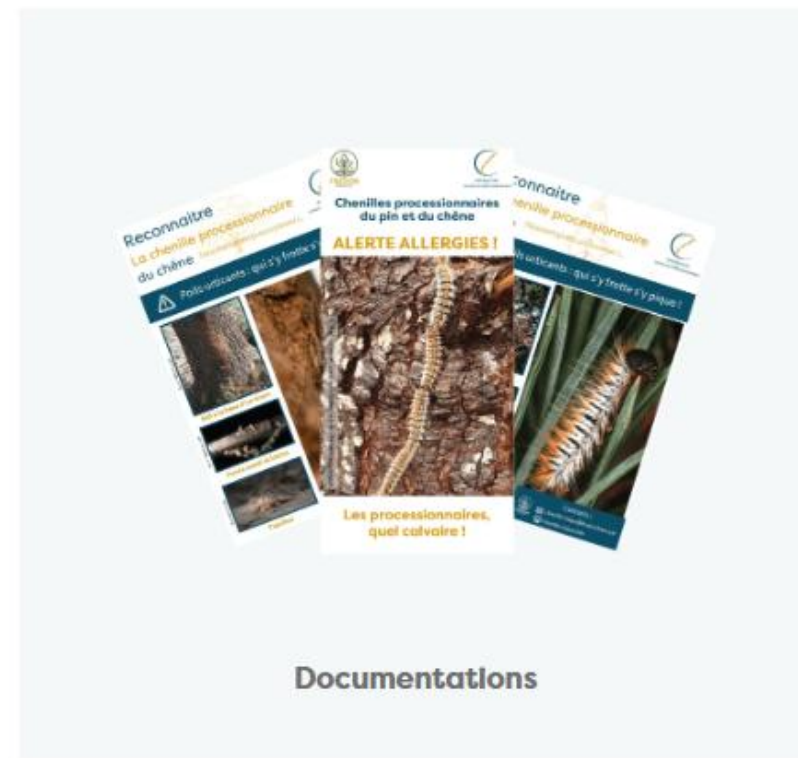
S'appuyant sur l'instruction interministérielle N° DGS/EA1/DGCL/DGALN/DGITM/DGAL/2018/201 du 20 août 2018 relative à l'élaboration d'un plan d'actions local de prévention et de lutte contre l'ambrosie à feuille d'armoise, l'ambrosie trifide, et l'ambrosie à épis lisses



Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine



Sites internet ressource :
chenille-risque.info
ambrosie-risque.info

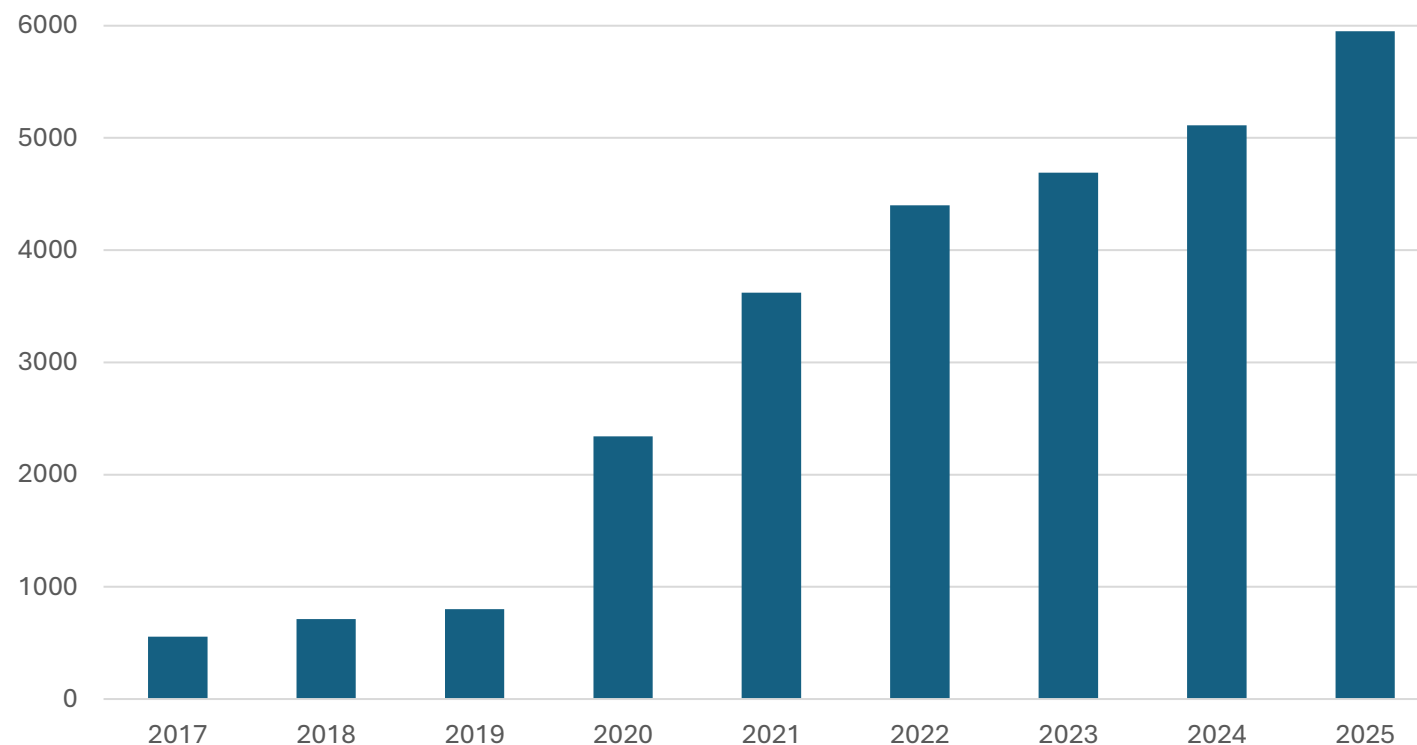


Outils de communication (flyers, affiches, panneaux), fiches & guides techniques
en accès libre

La lettre bimestrielle de l'Observatoire

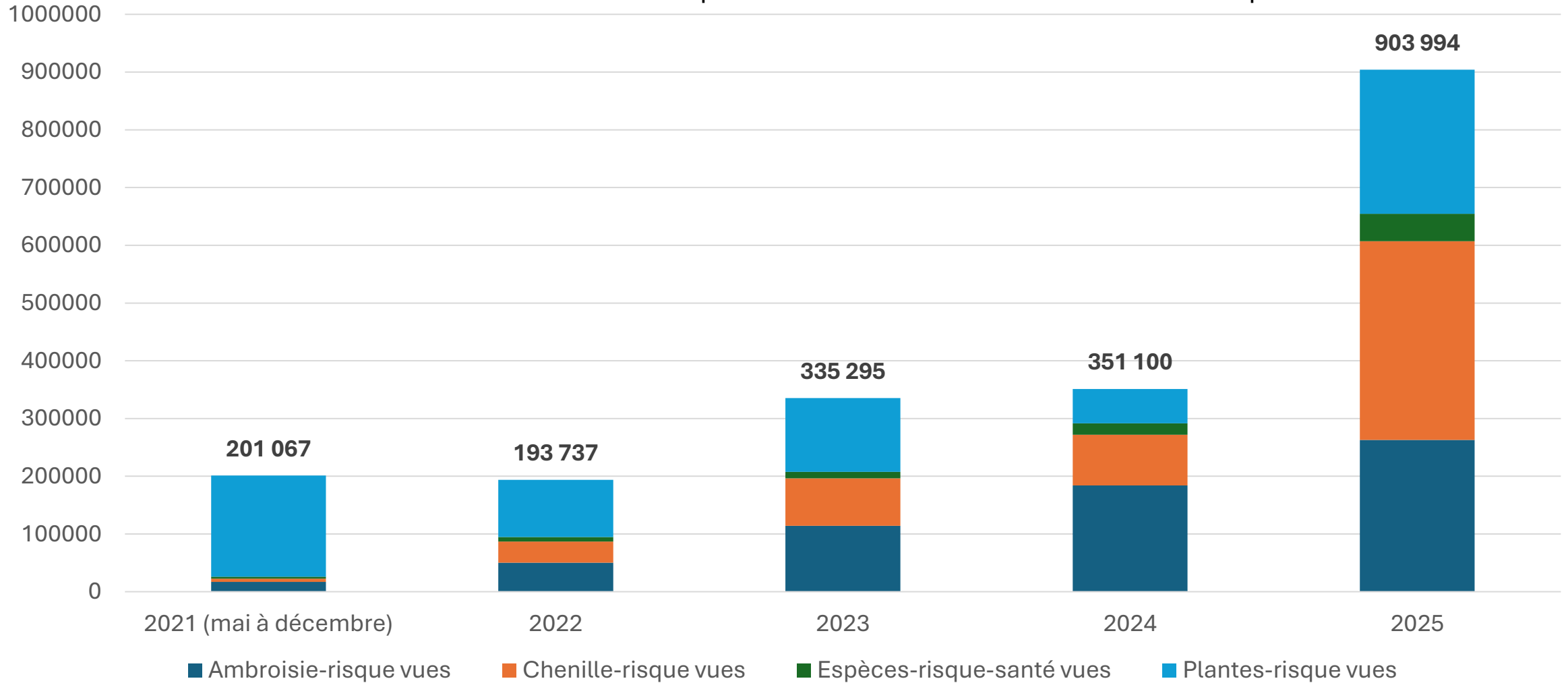


Nombre de personnes recevant la lettre depuis 2017



Les sites internet de l'Observatoire

Evolution du nombre de vues cumulées pour chacun des 4 sites de l'Observatoire depuis 2022



Participation aux événements : 2025

Février

Salon International de l'Agriculture



Avril

Congrès francophone d'Allergologie



Septembre

Salon des maires ruraux



Novembre

Salon des maires France



L'Observatoire dans la presse

- ~80 articles mentionnant les observatoires dans la presse



Créer des documents répondant aux besoins du terrain

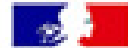


Nos partenaires



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réseau
français
Villes-Santé



OPIE
OFFICE POUR
LES INSECTES ET
LEUR ENVIRONNEMENT

Office National des Forêts

INRAE



**Panneau
Pocket**



**Atmo
France**



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



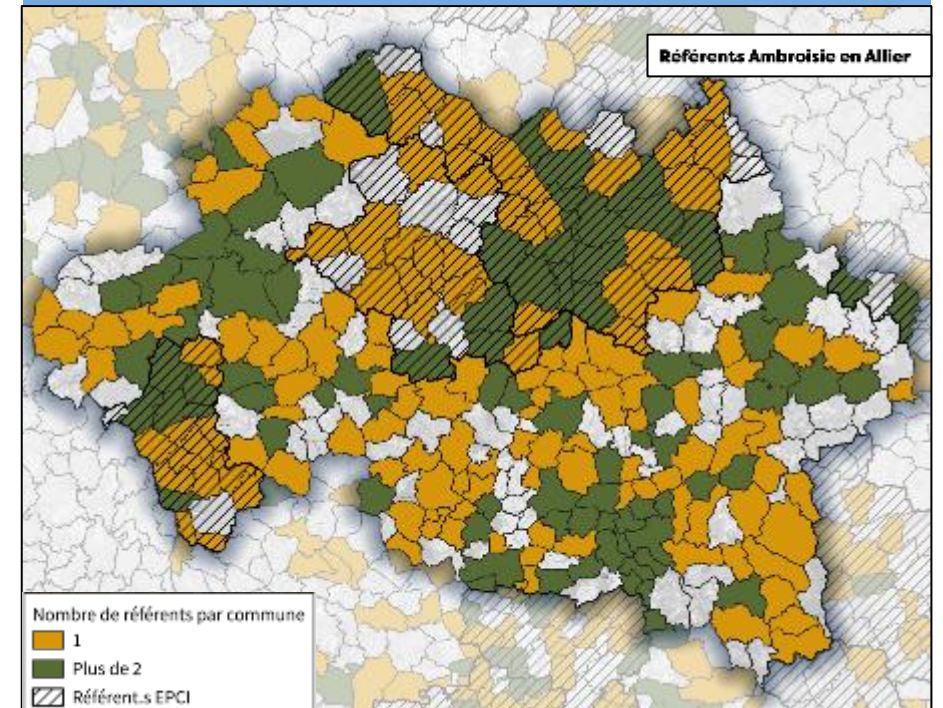
anses

...

Coordination du système de surveillance et de gestion



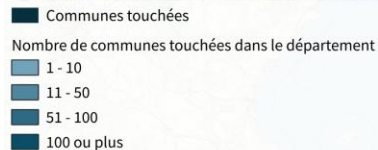
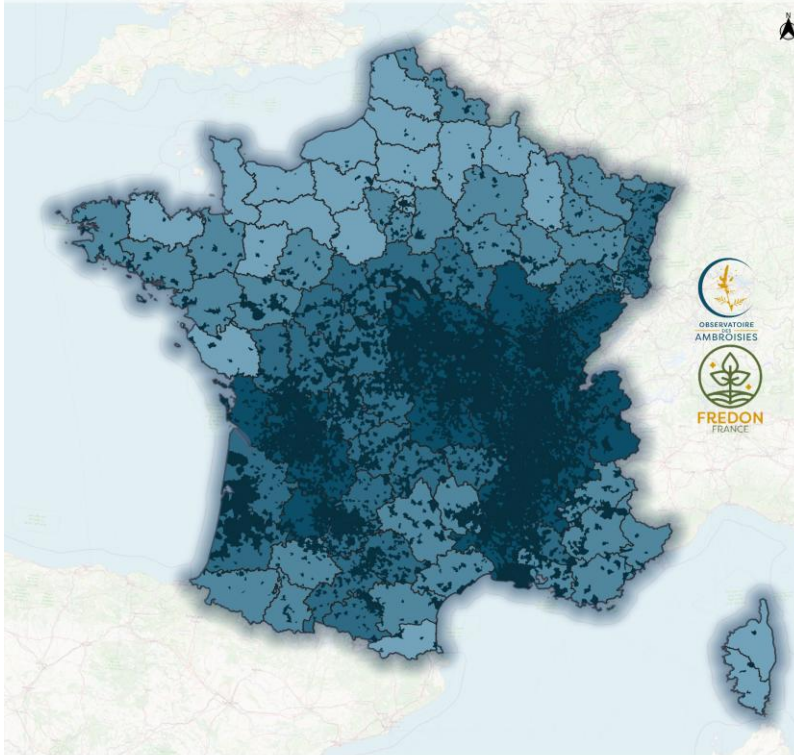
Dans une démarche **d'amélioration continue du système de surveillance**, l'Observatoire développe toute l'année des nouvelles analyses de données



Couverture territoriale : atlas départemental des référents

Production de cartes annuelles...

Etat des connaissances sur la présence de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) en France entre 2005 et 2025

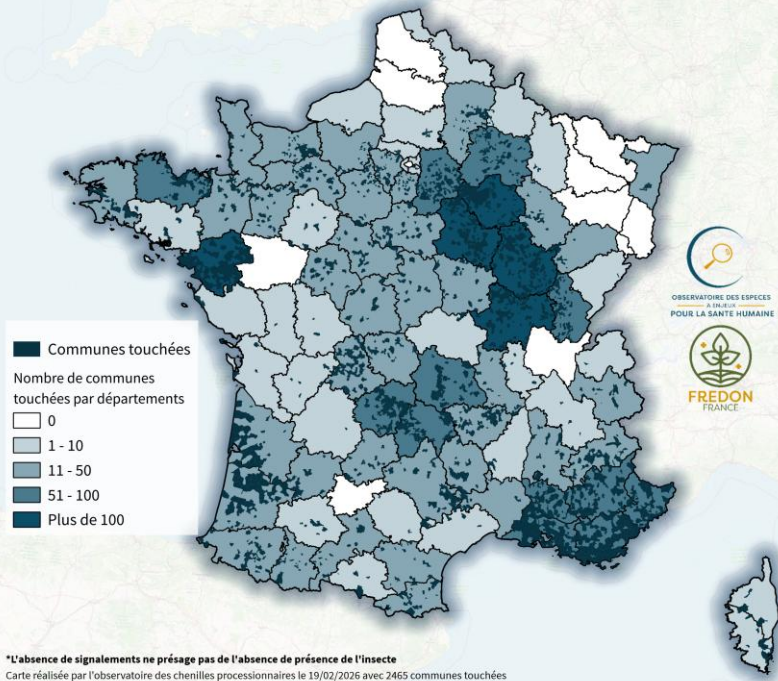


Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosiées - FREDON France - janvier 2026

Sources : plateforme de signalement ambrosiées Atlasanté, INPN-plateforme nationale du SINP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON, réseau des CPIE

Fond de plan : © OpenStreetMap

Carte des présences connues* de chenilles processionnaires du pin par communes en France entre 2021 et 2025

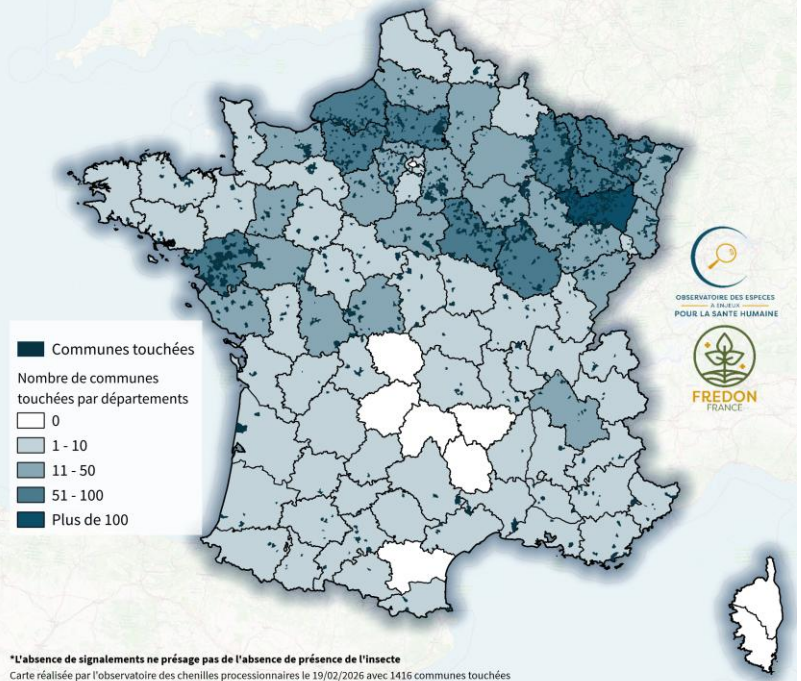


*L'absence de signalements ne présage pas de l'absence de présence de l'insecte

Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le 19/02/2026 avec 2465 communes touchées

Sources : Plateforme de signalement chenilles processionnaires Atlasanté, DSF, plateforme de signalement AGIIR, INRAE, réseau FREDON, ADMIN Express - IGN
Fond de plan : © OpenStreetMap

Carte des présences connues* de chenilles processionnaires du chêne par communes en France entre 2021 et 2025



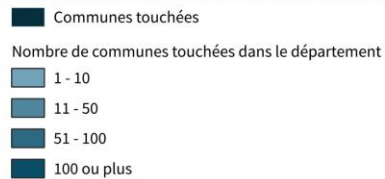
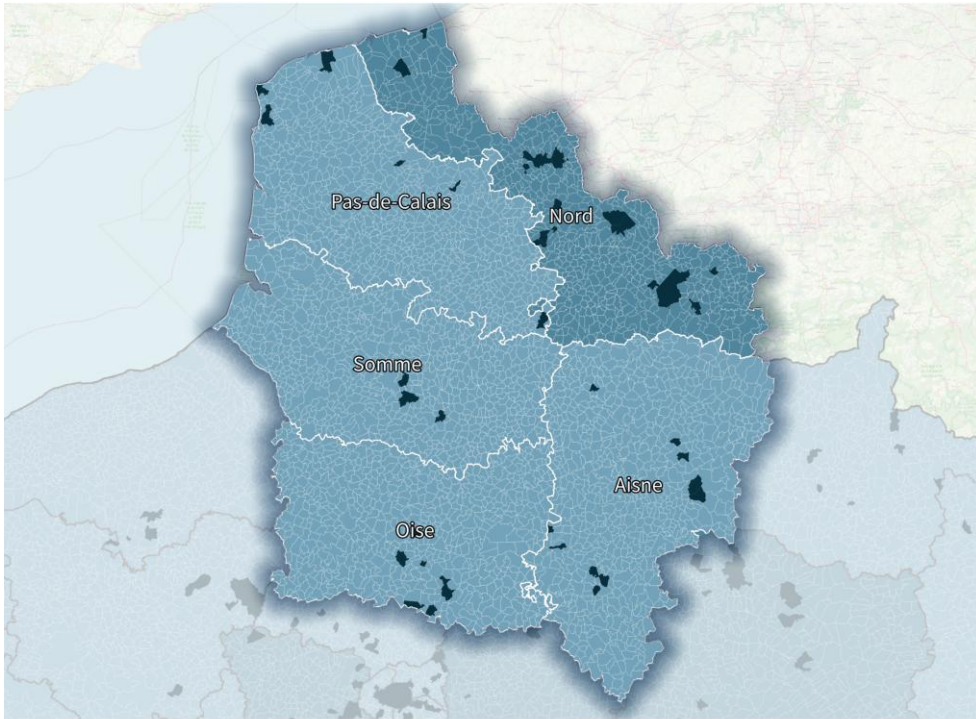
*L'absence de signalements ne présage pas de l'absence de présence de l'insecte

Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le 19/02/2026 avec 1416 communes touchées

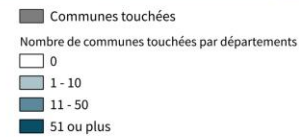
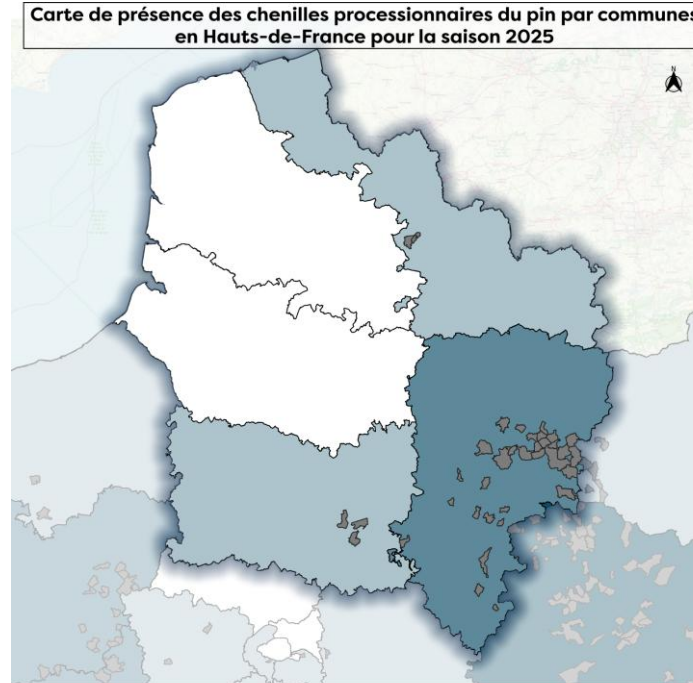
Sources : Plateforme de signalement chenilles processionnaires Atlasanté, DSF, plateforme de signalement AGIIR, INRAE, ONF, réseau FREDON, ADMIN Express - IGN
Fond de plan : © OpenStreetMap

...déclinées en cartes régionales

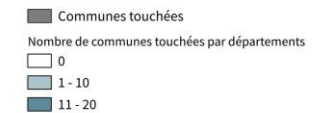
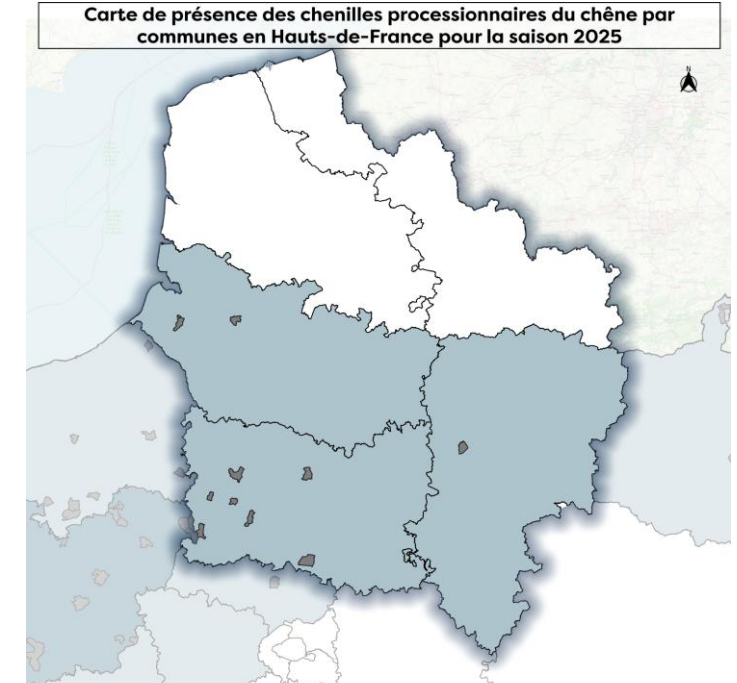
Etat des connaissances sur la présence de l'Ambrosie à feuilles d'armoise
(*Ambrosia artemisiifolia*) en Hauts-de-France entre 2005 et 2025



Carte réalisée par l'observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine le 27/03/2026
Sources : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, INPN-plateforme nationale du SINP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON, réseau des CPIE
Fond de plan : © OpenStreetMap



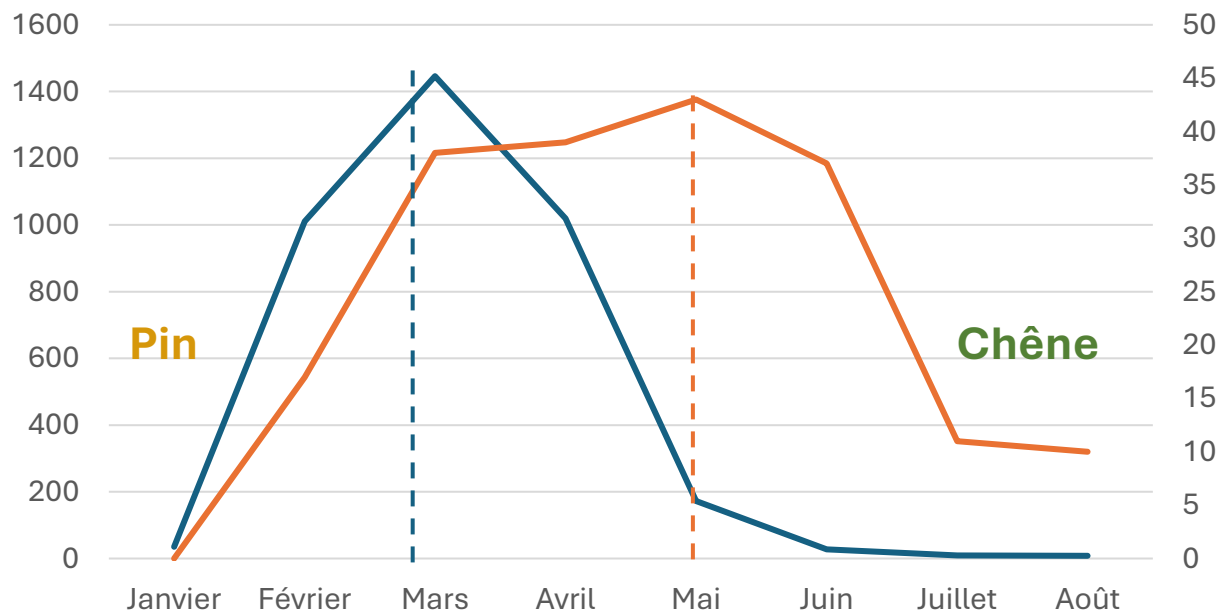
Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le 06/01/2026
Sources : Plateforme de signalement chenilles processionnaires Atlasanté, DSF, INRAE, ADMIN Express - IGN
Fond de plan : © OpenStreetMap



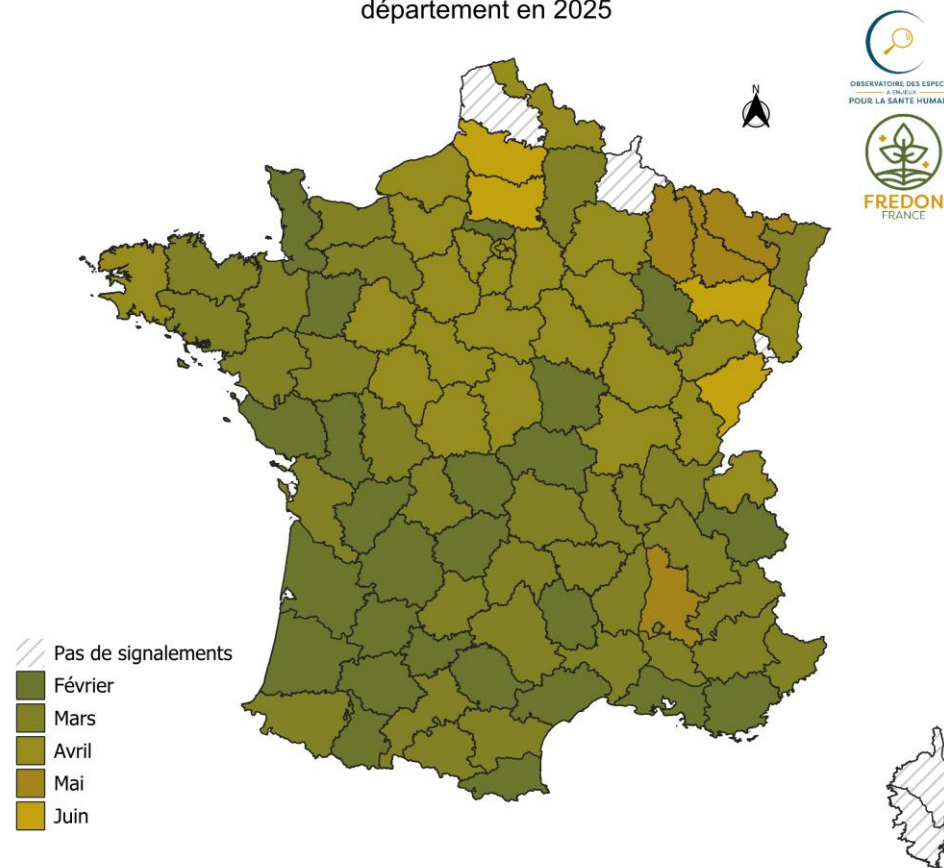
Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le 06/01/2026
Sources : Plateforme de signalement chenilles processionnaires Atlasanté, DSF, INRAE, ADMIN Express - IGN
Fond de plan : © OpenStreetMap

Plateformes de signalement : analyse par date

À quelle **période de l'année** les signalements sont-ils les plus nombreux ?

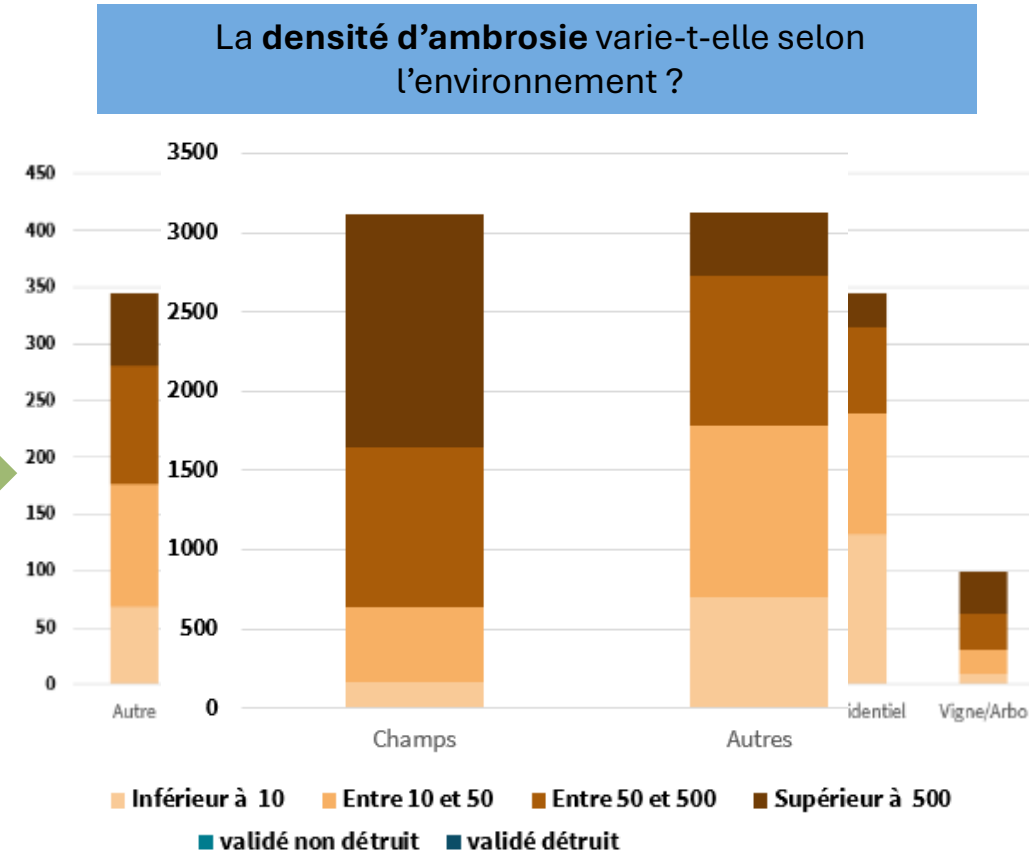
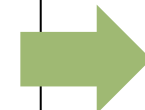
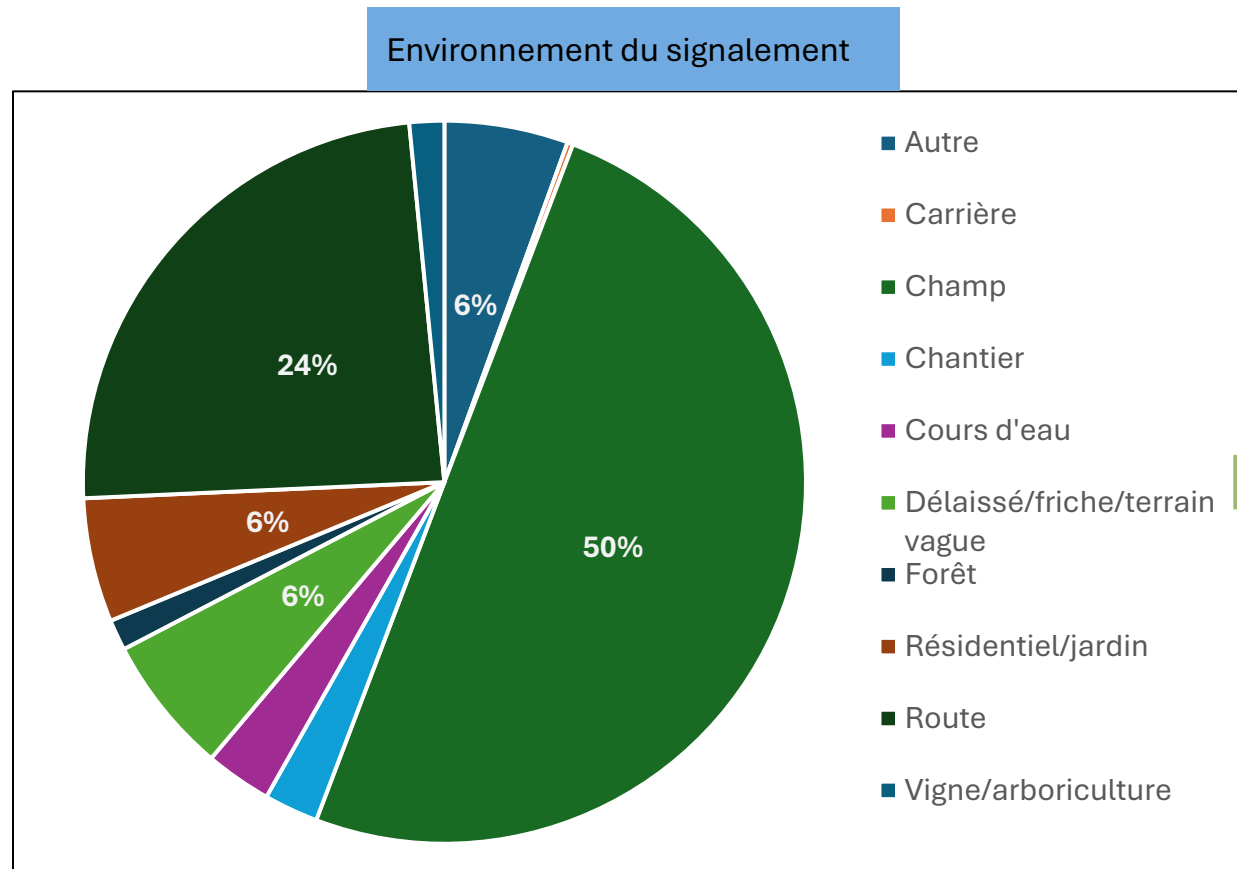


Pic mensuel de signalements de processionnaires du pin par département en 2025



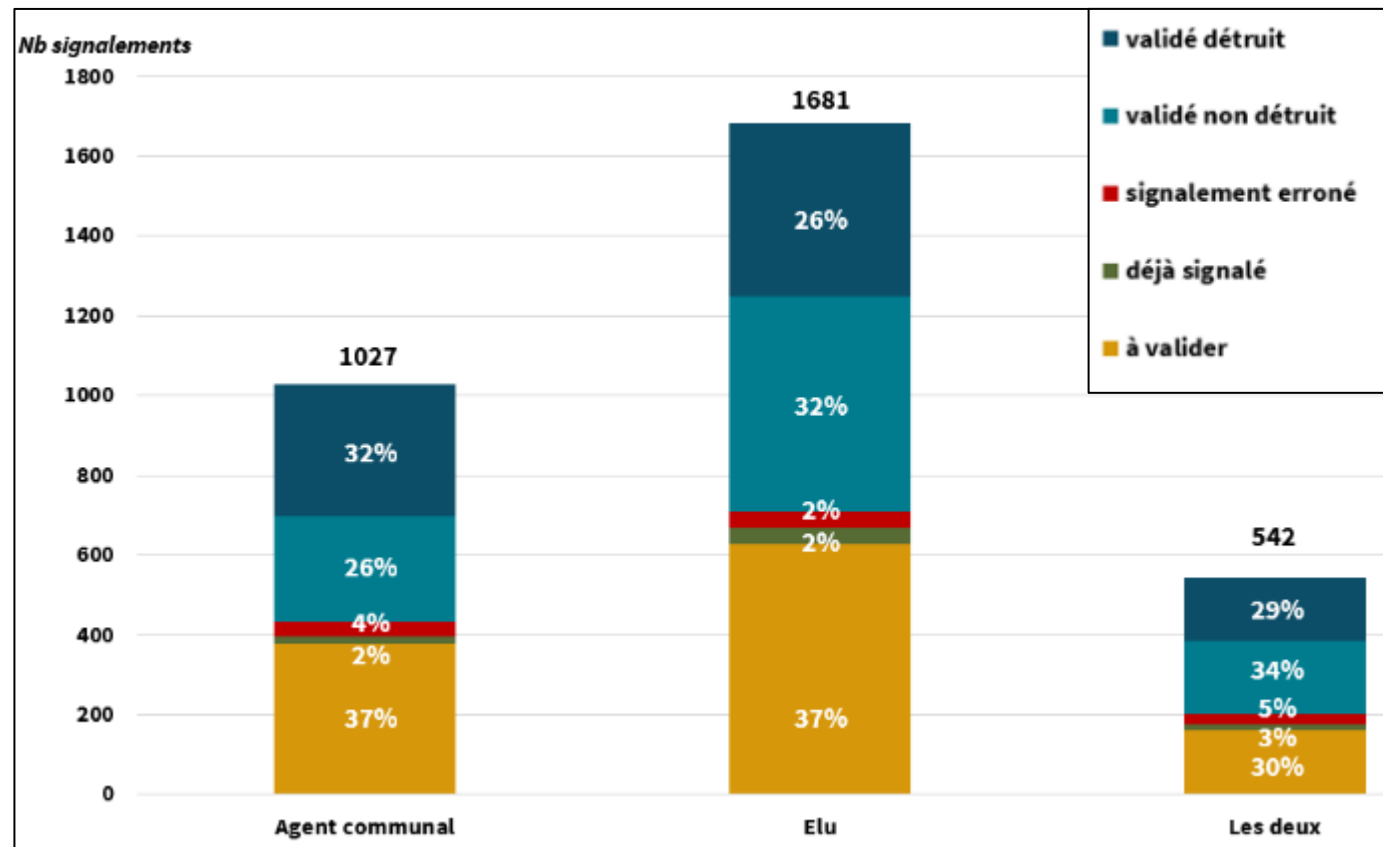
Carte réalisée par l'observatoire des chenilles processionnaires le 01/10/2025
Source des données : Plateforme de signalement chenilles processionnaire Atlasanté

Valorisation des données des plateformes de signalement : analyse par environnement

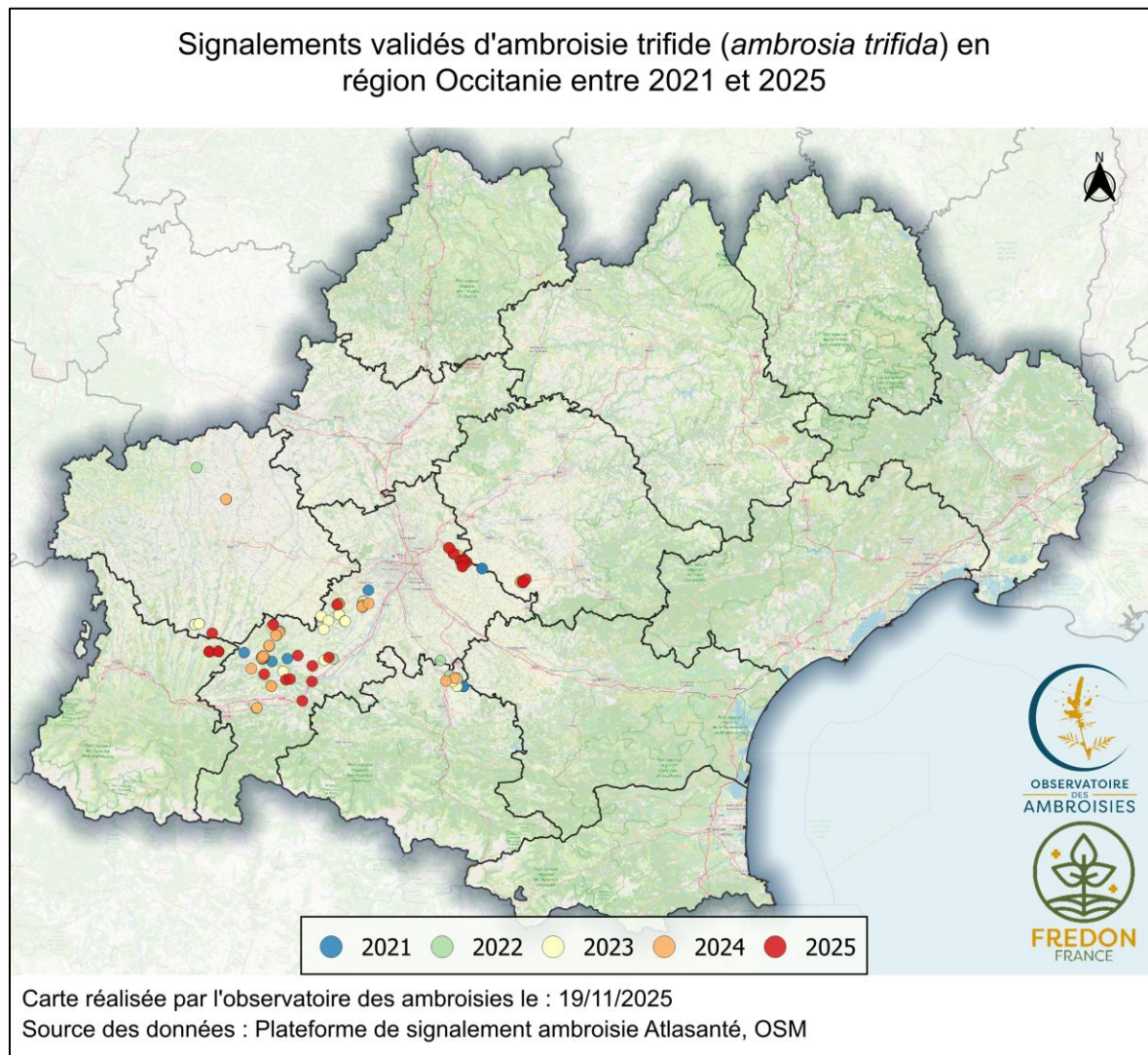


Valorisation des données des plateformes de signalement : données de gestion par les référents

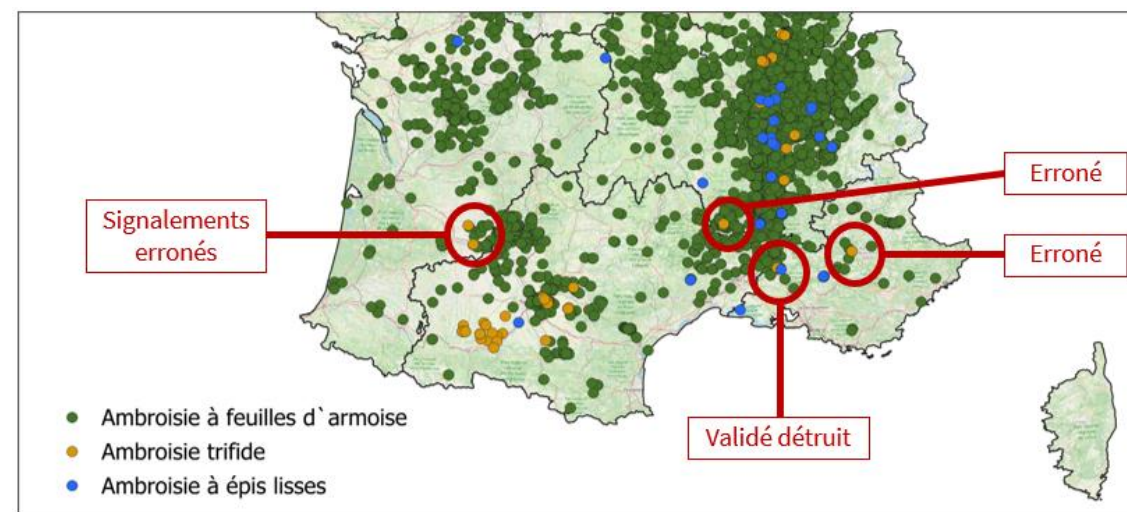
La fonction des référents influe-t-elle sur leur niveau d'intervention ?



Plateforme de signalement ambrosie : suivi du front de colonisation de l'ambrosie trifide



Les données de la plateforme de signalement permettent **un suivi précis, pluriannuel** des espèces d'ambrosies émergentes



Des questions ?



Contacts :

especes-risque-sante@fredon-france.fr





FREDON
FRANCE

MERCI

FREDON France
11 rue Lacaze - Paris



FREDON Hauts-de-France, OVS Végétal

vosre expert pour agir sur la santé du végétal et son environnement

LE RÉSEAU FREDON

**NOTRE RAISON D'ÊTRE : Bien
veiller sur le monde végétal pour
notre santé et un environnement bien
portant**

- **1^{er}** réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes
- Expert depuis **1931**
- **1** fédération nationale
- Plus de **70** sites en France
- **600** collaborateurs



FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

NOS MISSIONS

3 champs d'activités



SANTÉ DU VÉGÉTAL



SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT



SANTÉ DES HOMMES



Approche une seule santé

2 implantations sur le territoire des Hauts-de-France :

- Site d'Amiens
- Sites de Loos-en-Gohelle



19 administrateurs
Près de 40 collaborateurs



Les Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine

Cité Nature – Arras – 2 avril 2026

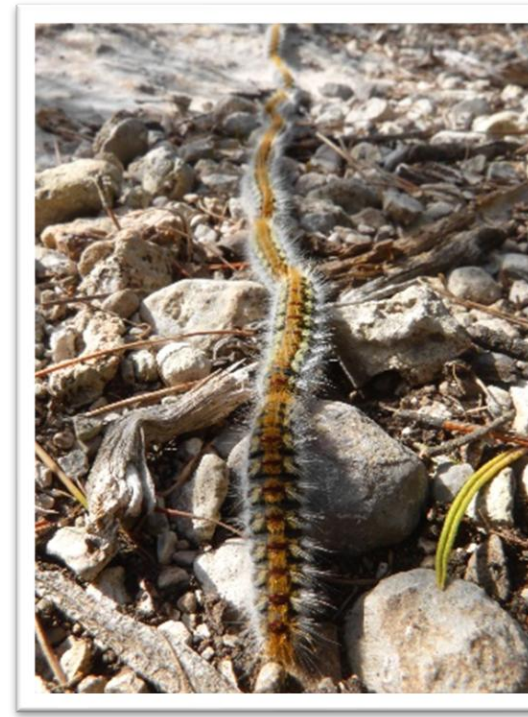
Depuis 2020, avec le soutien de l'ARS, FREDON Hauts-de-France participe à la surveillance, à la prévention et à la coordination de la lutte contre des espèces à enjeux pour la santé humaine en Hauts-de-France. Quatre espèces sont concernées :



Les ambrosies



La Berce du Caucase























La chenille de processionnaire du pin



La chenille de processionnaire du chêne

Enjeux et réglementation

	Enjeu de santé humaine	Enjeu santé de l'environnement	Enjeu agricole ou forestier	Enjeu économique	Enjeu sociétal
Ambroisies					
Berce du Caucase					
Chenilles de processionnaires					
Moustique Tigre					

	Espèces exotiques envahissante (Code de l'Environnement)	Espèces à enjeux pour la santé humaine (Code de la santé publique)	Espèces vectrices de maladies (Code de la Santé Public)	Espèces nuisibles aux végétaux (Code rural et de la pêche maritime)
Ambroisies				
Berce du Caucase				
Chenilles de processionnaire				

Objectifs spécifiques du projet



Améliorer la connaissance de la localisation, de la prolifération et des impacts des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

Soutenir la montée en compétences des collectivités sur les espèces à enjeu pour la santé humaine et animal

Communiquer sur les EESH : Prévention et sensibilisation

Veiller à être en cohérence avec le PRSE 4



Plan d'action Berce du Caucase

Plan de surveillance Ambrosies



3 objectifs à long terme correspondant à 7 actions

A. Poursuivre l'amélioration des connaissances

1. Mettre en place et animer un réseau d'observateurs et de référents.
2. Améliorer la connaissance sur sa répartition en région

B. Mettre en place des actions d'information et de formation

3. Former les observateurs et les référents.
4. Informer et sensibiliser sur les risques sanitaires et écologiques liés à sa prolifération, sur les techniques de prévention et de lutte
5. Informer sur la réglementation et les responsabilités de chacun concernant la lutte contre cette espèce
6. Informer et sensibiliser sur la gestion de ses déchets

C. Lutter contre sa prolifération et éviter l'apparition de nouvelles populations

7. Utiliser les méthodes appropriées pour lutter contre son apparition et sa propagation

A. Poursuivre l'amélioration des connaissances

1. Mettre en place et animer un réseau d'observateurs et de référents sentinelles
2. Améliorer la connaissance sur sa répartition en région

B. Mettre en place des actions d'information et de formation

3. Former les référents sentinelles
4. Informer et sensibiliser sur les risques sanitaires et économiques liés à sa prolifération, sur les techniques de prévention et de lutte
5. Informer sur la réglementation et les responsabilités de chacun concernant la lutte contre cette espèce
6. Informer et sensibiliser sur la gestion de ses déchets

C. Lutter contre sa prolifération et éviter l'apparition de nouvelles populations

7. Utiliser les méthodes appropriées pour lutter contre son apparition et sa propagation

Objectifs spécifiques du projet



Améliorer la connaissance de la localisation, de la prolifération et des impacts des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

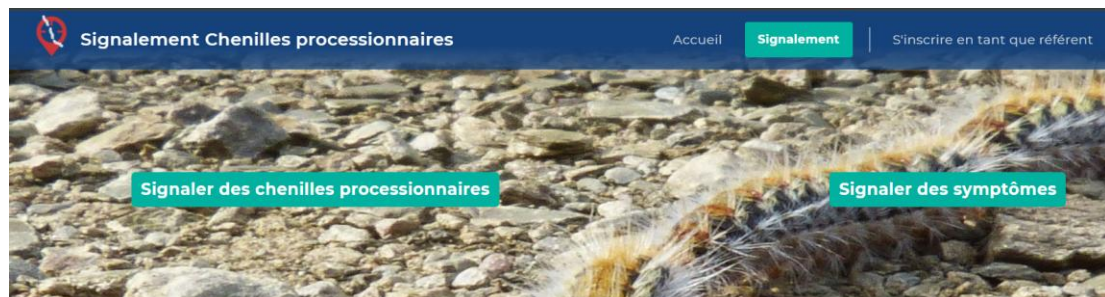
Soutenir la montée en compétences des collectivités sur les espèces à enjeu pour la santé humaine et animal

Communiquer sur les EESH : Prévention et sensibilisation

Veiller à être en cohérence avec le PRSE 4

913 références obtenues/signalements nous ont été remontés entre 2020 et 2025

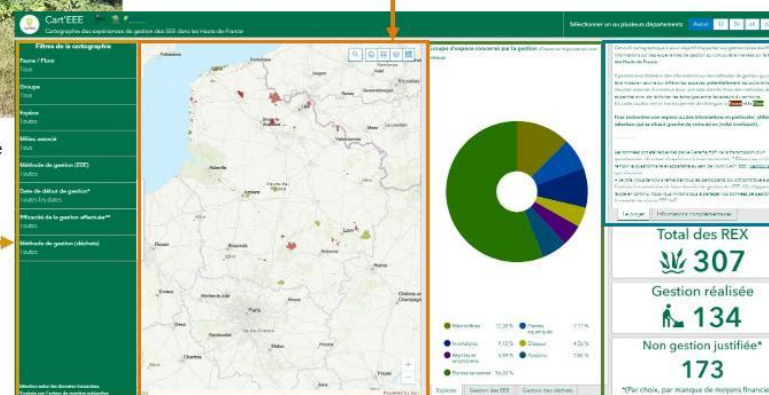
- **87** références obtenues/signalements sur les Ambrosies
- **627** références obtenues/signalements sur la Berce du Caucase
- **94** références obtenues/signalements sur les Processionnaires du chêne
- **105** références obtenues/signalements sur les Processionnaires du pin



Crédit photographique : FREDON Hauts-de-France

Filtere de la cartographie

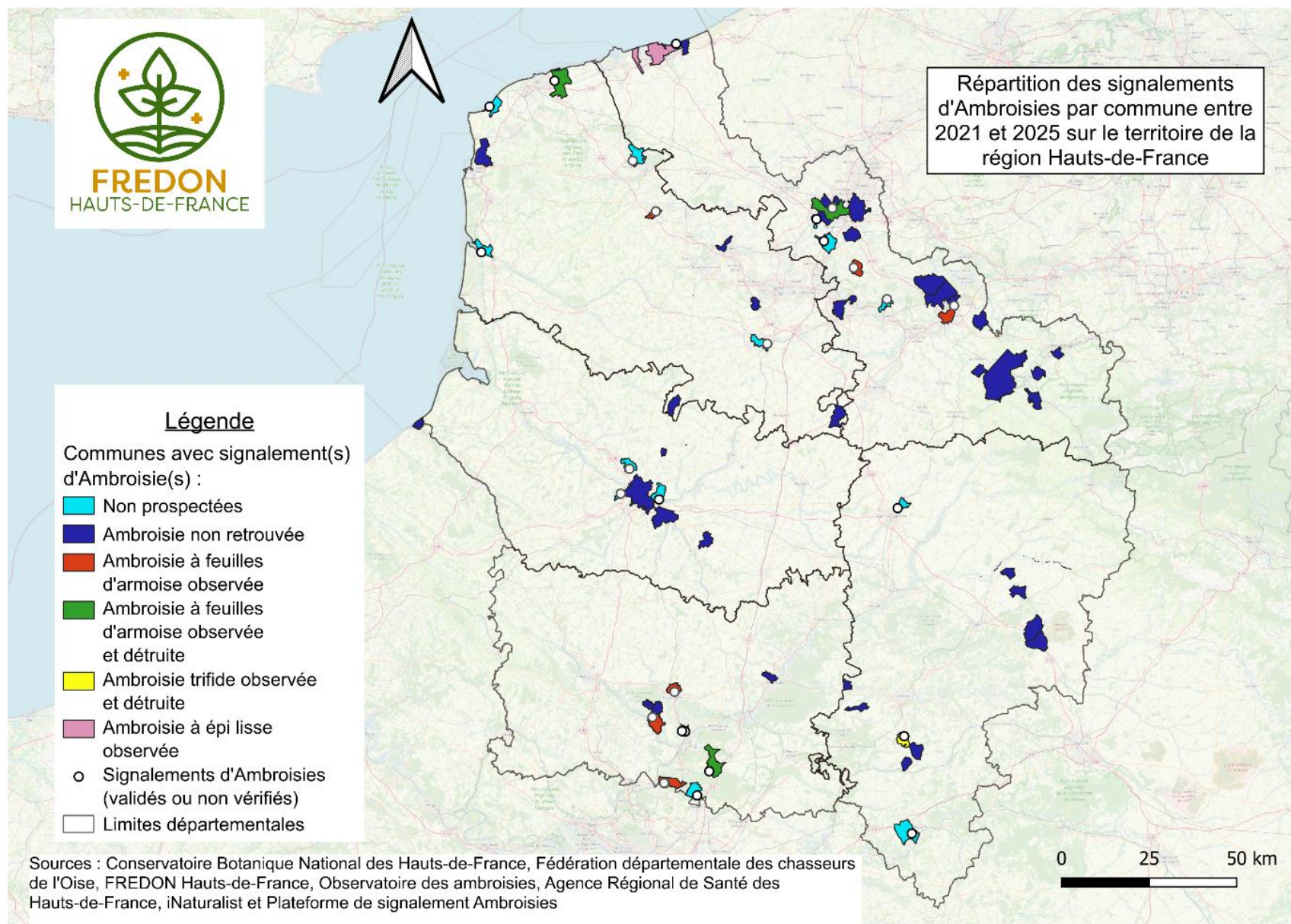
Carte interactive des EEE



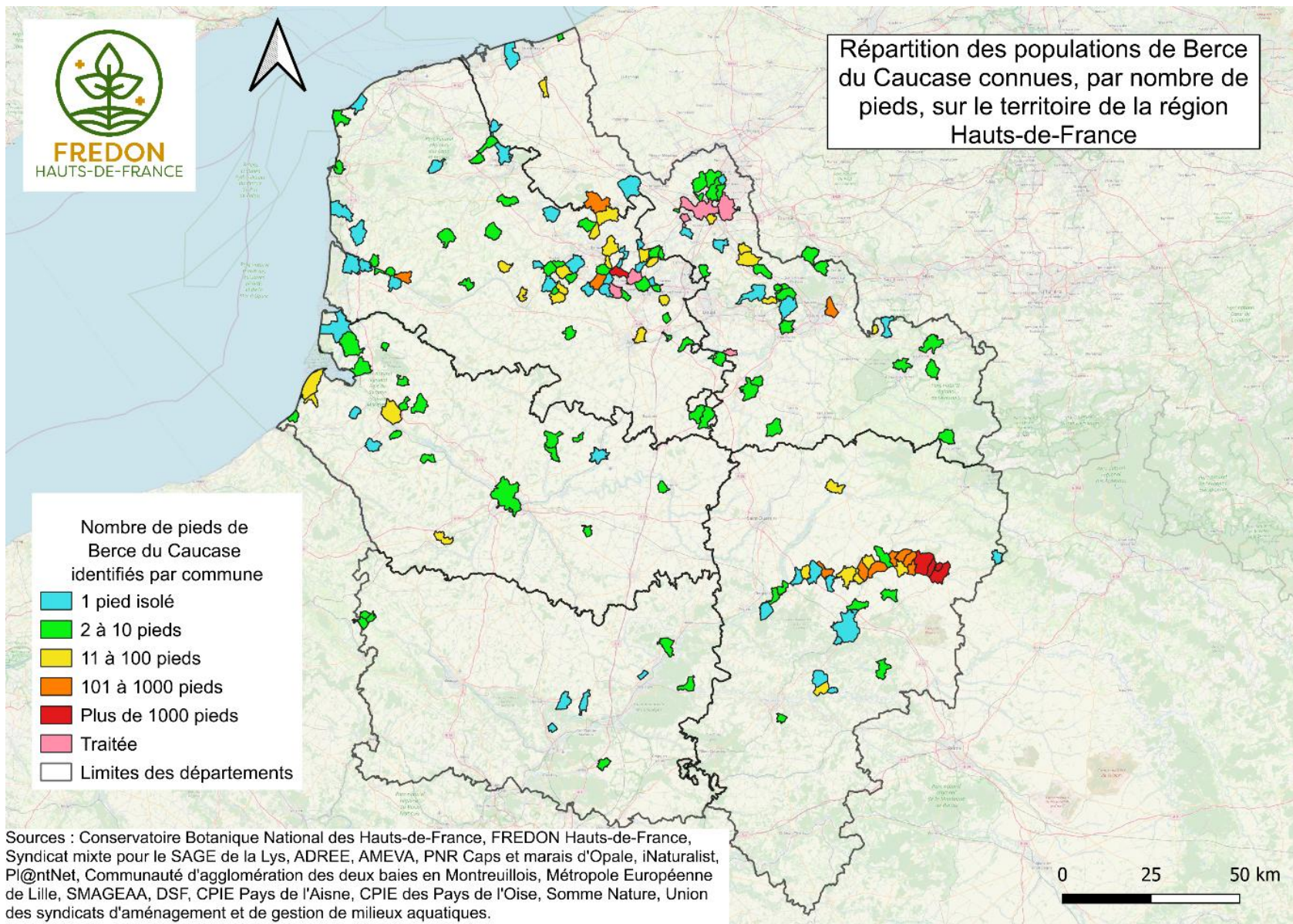
Nombre total d'apparition des espèces

Présentation du projet, lien vers le formulaire et le questionnaire

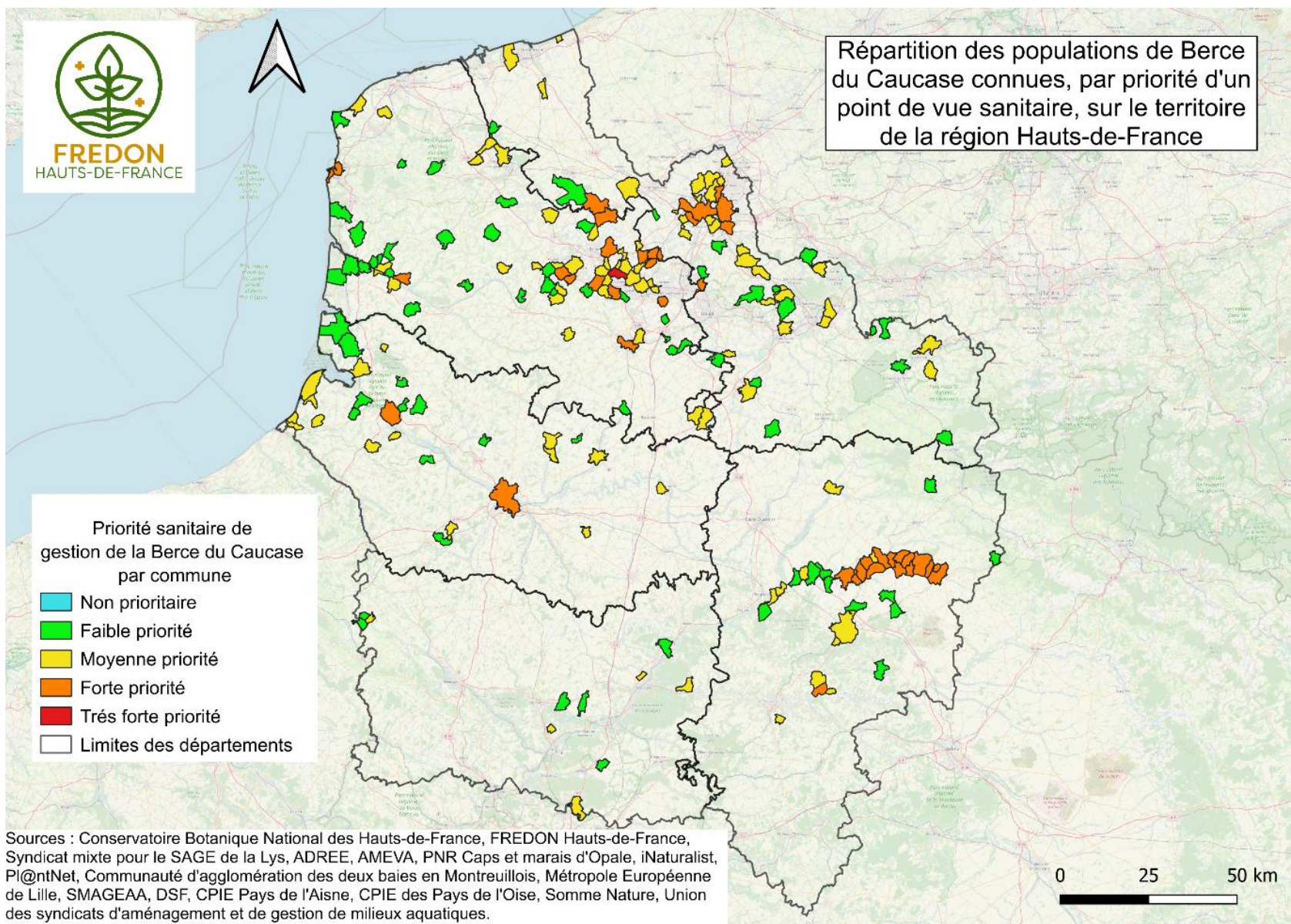
Cartographie de la colonisation du territoire des Hauts-de-France par les ambroisies



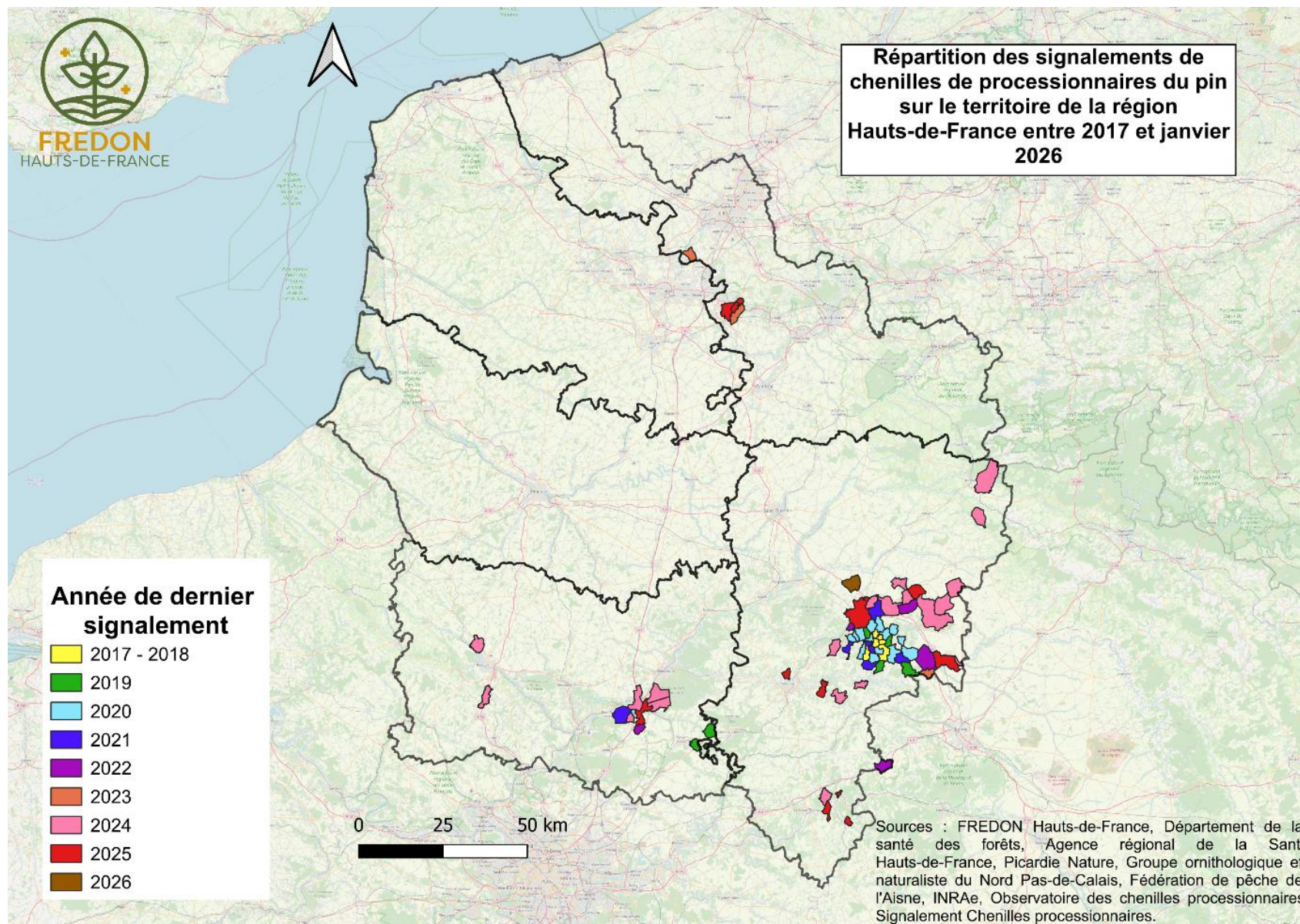
Cartographie de la colonisation du territoire des Hauts-de-France par la berce du Caucase



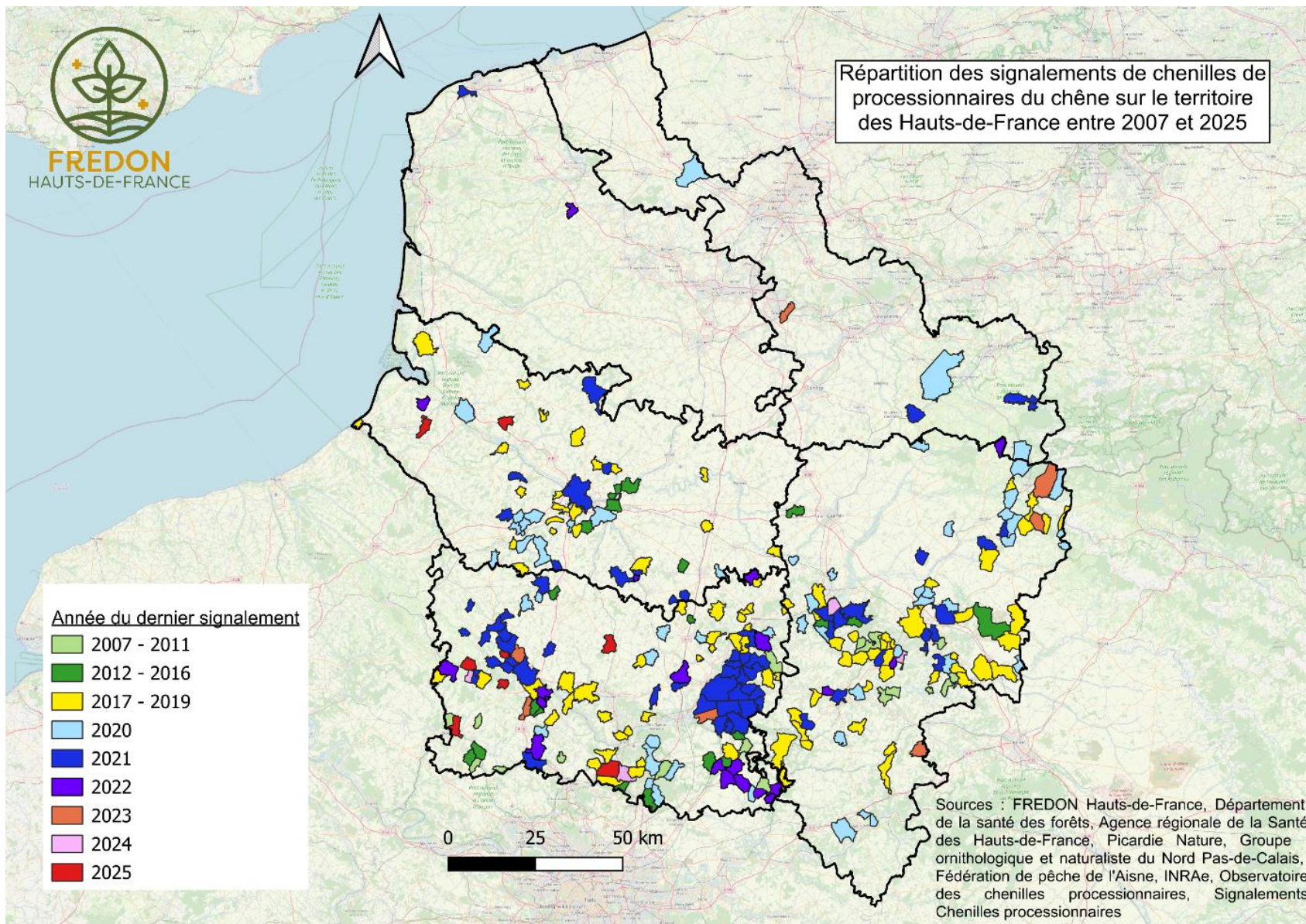
Cartographie de la colonisation du territoire des Hauts-de-France par la berce du Caucase




Cartographie de la colonisation du territoire des Hauts-de-France par les processionnaires du pin



Cartographie de la colonisation du territoire des Hauts-de-France par les processionnaires du chêne



Objectifs spécifiques du projet



Améliorer la connaissance de la localisation, de la prolifération et des impacts des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

Soutenir la montée en compétences des collectivités sur les espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

Communiquer sur les EESH : Prévention et sensibilisation

Veiller à être en cohérence avec le PRSE 4

Animation du réseau d'acteurs

180

Réunions avec les acteurs impliqués dans la prévention et dans la lutte contre les EESH sur le territoire

98

Echanges avec les acteurs impactés par les EESH sur le territoire

454

Nombre d'actions mises en place sur le territoire qui nous ont été remontées

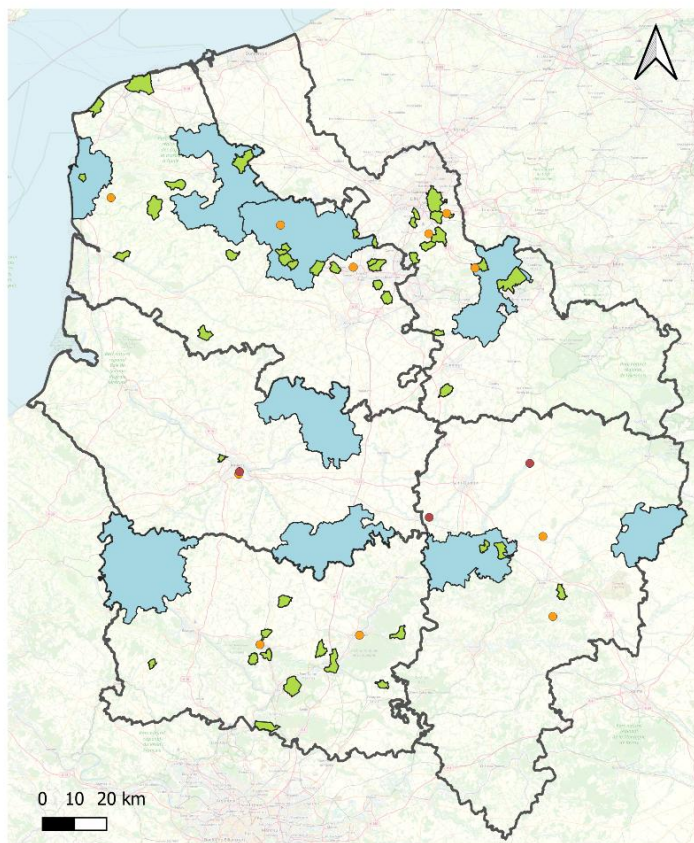


13 Formations « Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase » entre 2023 et 2025

- 115 personnes formées

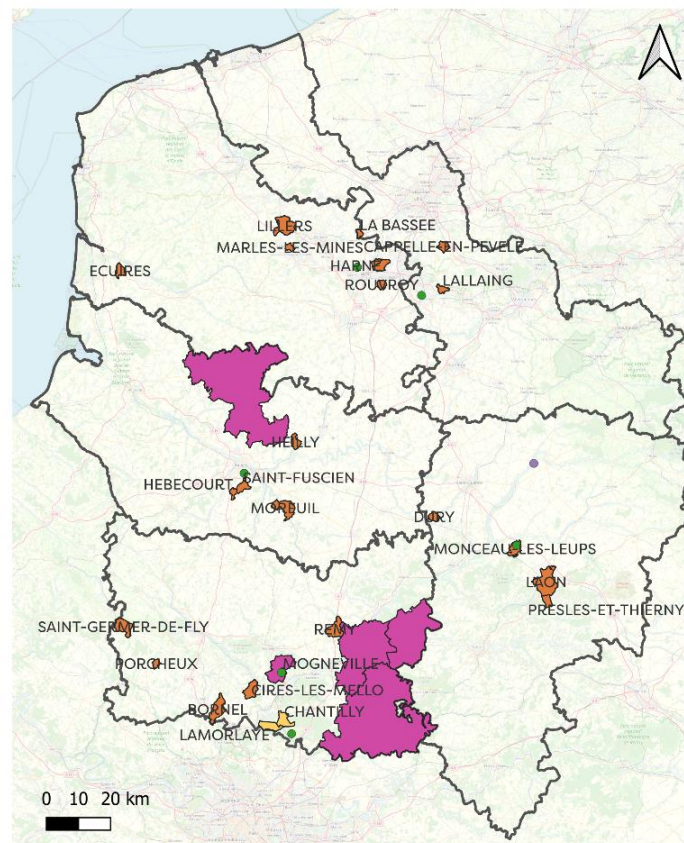
7 formations « Référénts Ambrosies et chenilles de processionnaires » entre 2024 et 2025

- 72 personnes formées



Communes et EPCI ayant formés au moins une personne : "Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase" entre 2023 et 2025

- Lieu des formations
- Formations annulées
 - Formations réalisées
- Communes formées
- EPCI formés



Communes et EPCI ayant formés au moins une personne : "Référénts Ambrosies et chenilles de processionnaires" entre 2023 et 2025

- Lieux de formation
- Formations réalisées
 - Formations annulées
- Communes formées pour les chenilles de processionnaires et les ambrosies
- Communes formées pour les ambrosies
- EPCI formés pour les chenilles de processionnaires et les ambrosies

Reconnaitre et lutter contre la Berce du Caucase



29 avril 2026 à Loos-en-Gohelle
12 mai 2026 à Lallaing
22 octobre 2026 à Thourotte

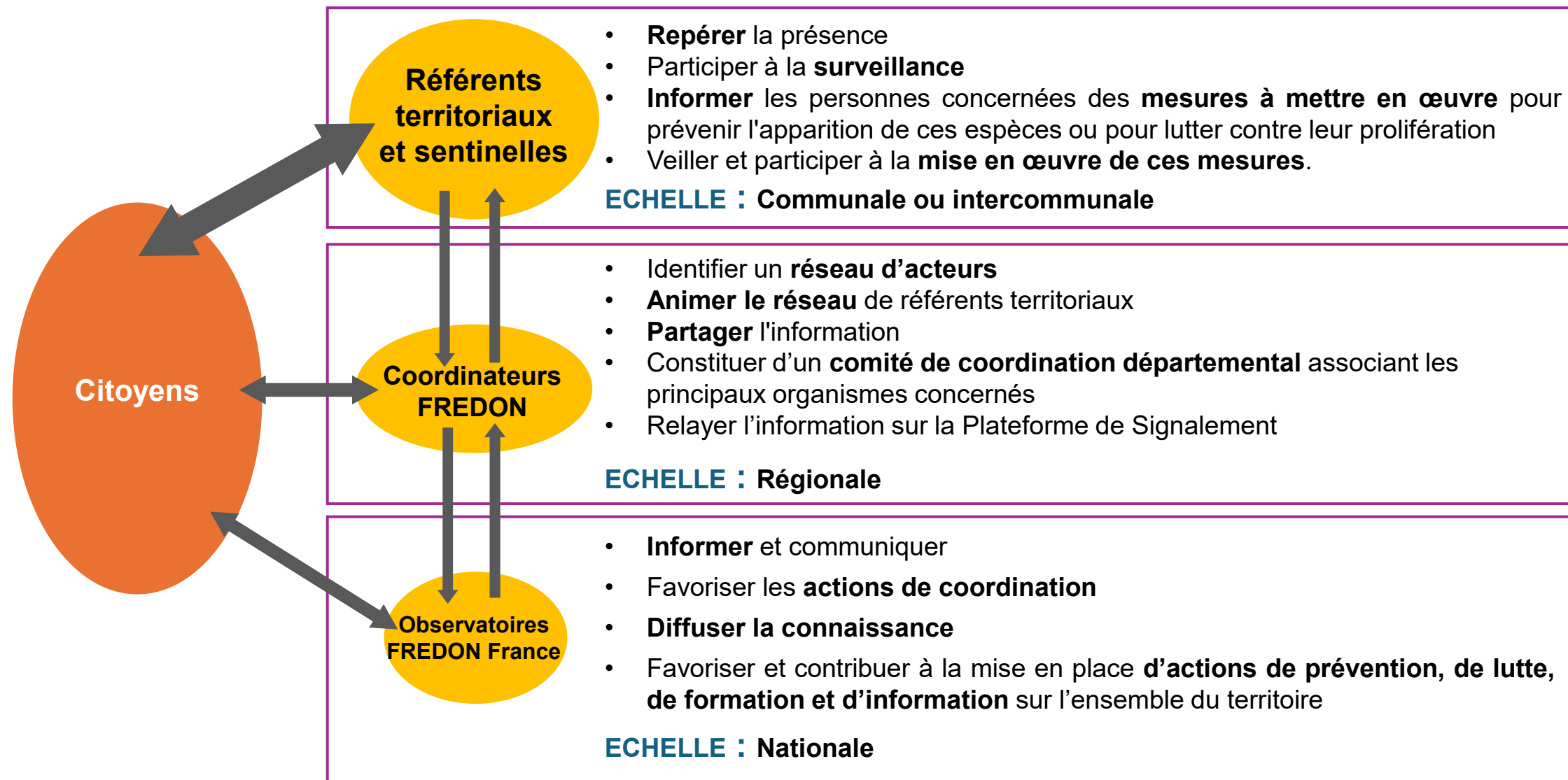
*Sessions de formation en cours d'organisation
dans l'Aisne et la Somme*

Référents Ambrosies et chenilles de processionnaires



18 mars 2026 à Le Wast
6 mai 2026 à Chamouille
11 juin 2026 à Amiens
16 juin 2026 à Bouvines

*Session de formation en cours d'organisation
dans l'Oise*



Référents

- Repérer la présence
- Participer à la **surveillance**
- Informer les personnes concernées des **mesures à mettre en œuvre** pour


454 actions nous ont été remontées entre 2020 et 2025 en Hauts-de-France :

- **120** actions sur les Ambroisies
- **200** actions sur la Berce du Caucase
- **186** actions sur les Processionnaires du chêne et du pin

de formation et d'information sur l'ensemble du territoire

ECHELLE : Nationale

Objectifs spécifiques du projet



Améliorer la connaissance de la localisation, de la prolifération et des impacts des espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

Soutenir la montée en compétences des collectivités sur les espèces à enjeu pour la santé humaine et animale

Communiquer sur les EESH : Prévention et sensibilisation

Veiller à être en cohérence avec le PRSE 4

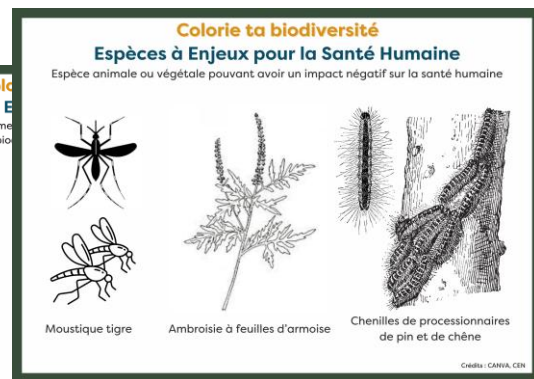
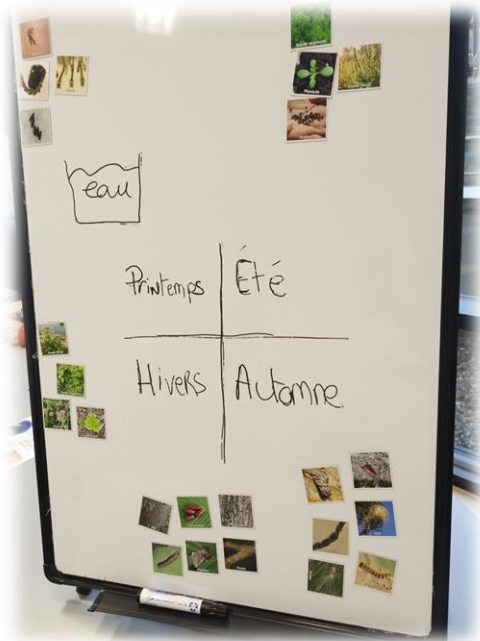
Le guide a été visualisé en ligne **282** fois
99 000 visites enregistrées sur notre site internet entre 2020 et 2025
 Près de 2 000 consultations de la page « Les espèces à enjeux pour la santé humaine »

Outils d'aide à la décision pour savoir quelle méthode de lutte utilisée

Pour quelles chenilles de processionnaires recherchez-vous des solutions de lutte ?

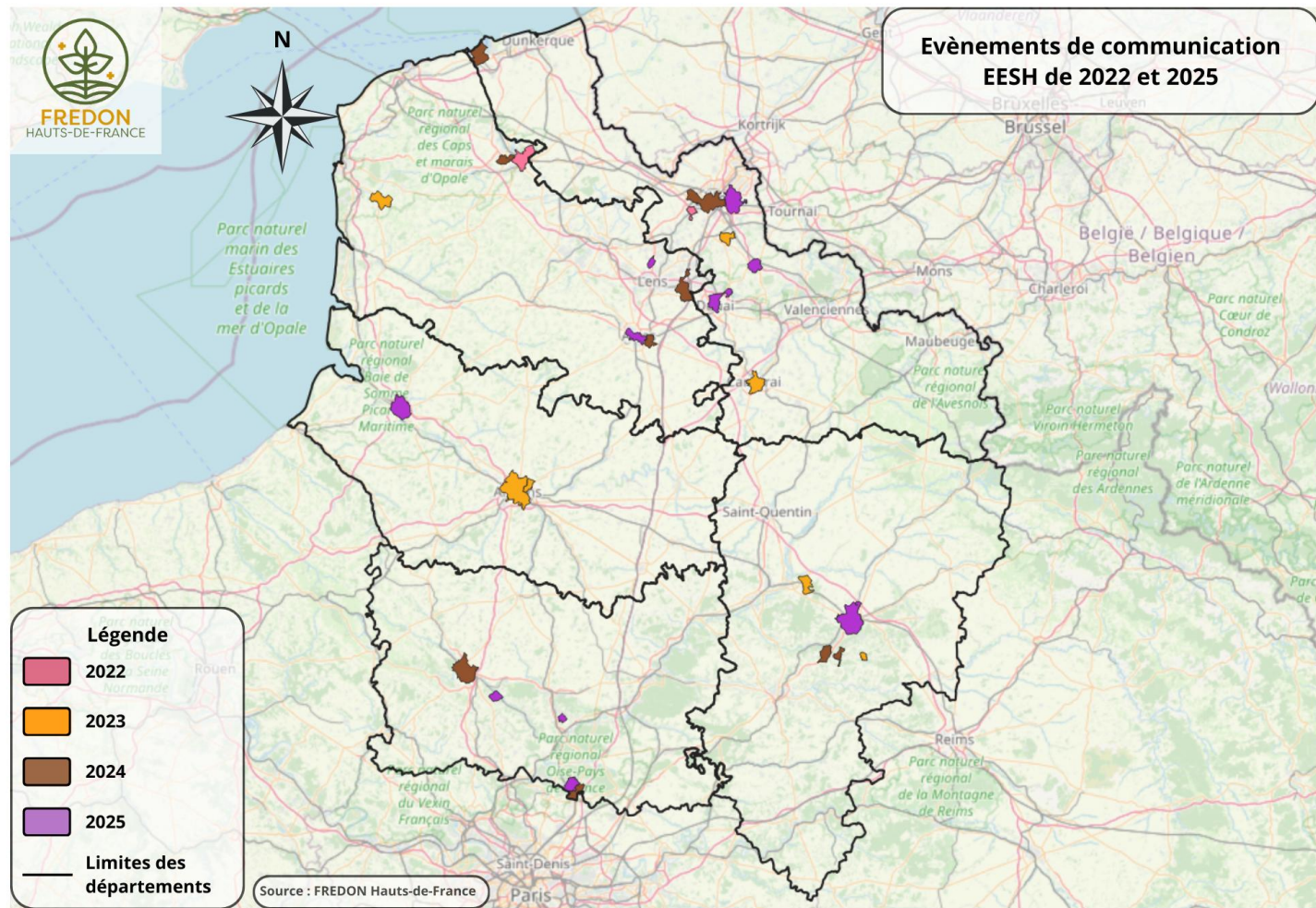


- Impression de magnets et acquisition d'un tableau blanc pour recréer les cycles de vies des EESH
- Memory
- Impression de coloriages
- Création de puzzle
- Adaptation d'autres jeux : Loup-Garou, jeu de pincés-à-linge
- Réflexion sur l'adaptation d'autres jeux (Dobble ; 7 familles)
- Kit de communication (=recueil de ressources) pour les collectivités



Les outils de communication ont été exposés à **38** événements entre 2020 et 2025

- Plus 170 000 personnes sensibilisées





Publication d'articles de presse en 2023, 2024 et 2025, relayé par la presse régionale et locale

Plantes Invasives. Mobilisation contre l'Ambroisie



Plantes invasives. Mobilisation contre l'Ambroisie(Article paru dans le journal de Terres-et-Territoires le 20 juin 2025)Les journées nationales de...
[Voir >](#)

Comment gérer ces espèces Invasives qui se multiplient ?



Comment gérer ces espèces invasives qui se multiplient ?(Article paru dans le journal de l'Union le 8 septembre 2025)Chaque année, elles reviennent,...
[Voir >](#)



@FREDON Hauts-de-France
314 abonnés



@FREDON Hauts-de-France
2 124 abonnées



Interview par Terres et Territoires sur les Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine.

Perspectives de communication en 2026



Faites des Fleurs à Abbeville (80)
4 avril

Nature dans tous ses états à Laon (02)
30 mai

Sentiers en Fête près de Péronne (80)
28 juin

Biodiversité de l'Oise à Senlis (60)
10 et 11 octobre

Avril

Mai

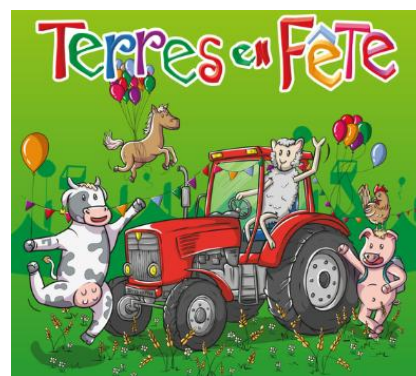
Juin

Octobre

Ferme en Ville à Cambrai (59)
Dates à confirmer

Terres en Fête à Tilloy-lès-Mofflaines (62)
5, 6 et 7 juin

Fête du Parc d'Isle à Saint-Quentin (02)
28 juin





Fredon.fr/hauts-de-France

=> Rubrique Préservation du Patrimoine Naturel



Ambroisie-risque.info

=> Rubrique documentation

CENTRE DE RESSOURCES SUR LES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE



chenille-risque.info

=> Rubrique documentation

OBSERVATOIRE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

CENTRE DE RESSOURCES SUR LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Guide de gestion de l'Ambroisie à feuilles d'armoise

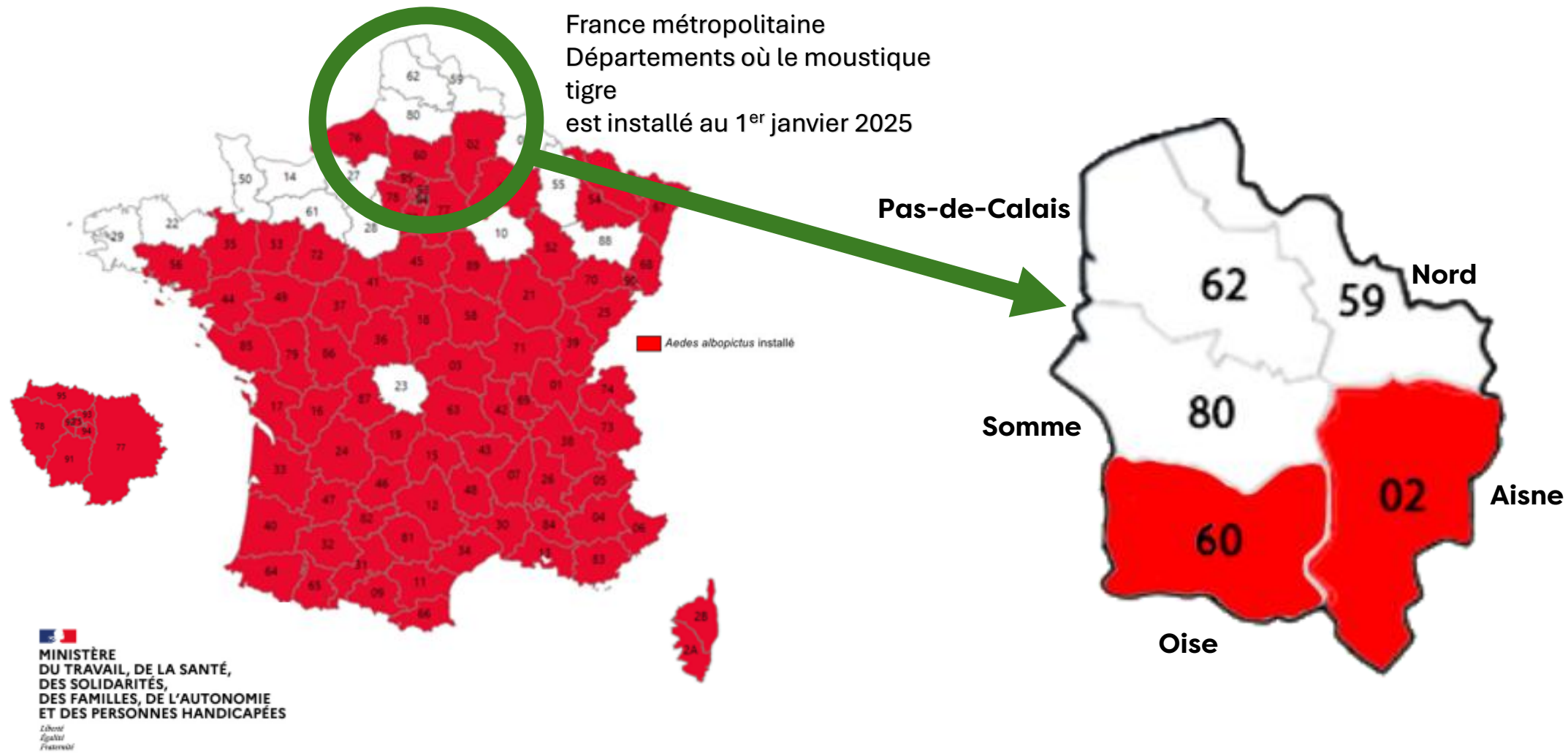


Guide de gestion des processionnaires



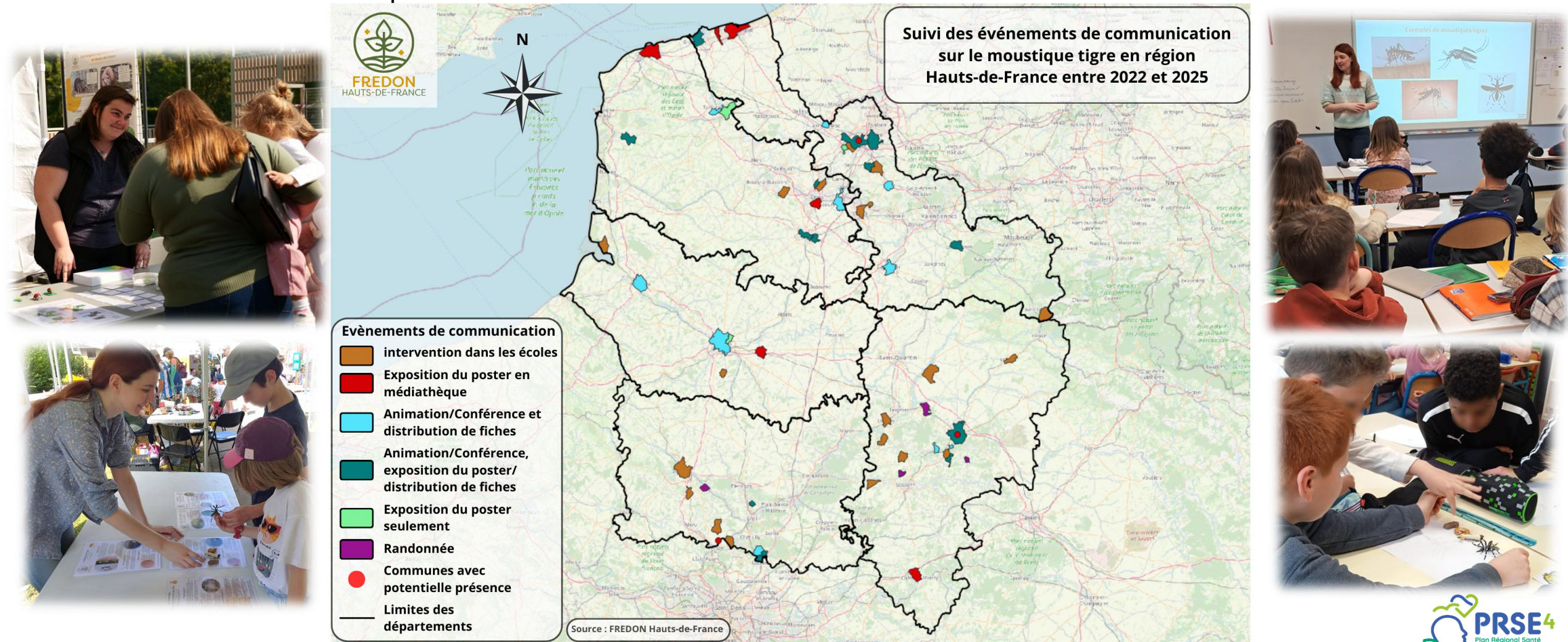
La lutte anti-vectorielle

Cité Nature – Arras – 2 avril 2026



Les outils de communication ont été exposés à **42** événements entre 2022 et 2025 :

- Plus de 200 000 participants dont **3 300** personnes ont suivi une intervention de sensibilisation sur le moustique tigre,
- **19** écoles sensibilisées pour un total de 678 élèves sensibilisés.



➔ Créer des outils de communications complémentaires en fonction du besoin

- Création et distribution d'une fiche technique
- Création d'un poster mis à disposition des médiathèques de la Région Hauts-de-France
- Création d'un memory et d'un jeu de magnets
- Impressions de coloriages

LE MOUSTIQUE TIGRE
(*Aedes albopictus*)

Margot DEGEZELLE, Ophélie JEZEQUEL & Odile MUCHEMBLED (2022)

C'est un insecte **exotique envahissant** noir de 4-5 mm. Il est diurne et se nourrit de sucs végétaux.

Les femelles **piquent** et **s'abreuvent** de sang humain pour alimenter leurs œufs/progénitures.

LES ENJEUX

Sanitaire: **Vecteur de graves maladies** (la Dengue, le Chikungunya et le Zika)

Économique: **moyens de lutte limités** impact sur le tourisme

COMMENT LUTTER?

Pour lutter en amont, contre le moustique tigre, plusieurs techniques peuvent être mises en place : **empêcher la stagnation d'eau** en vidant les récipients, **nettoyer** les gouttières, **couvrir** les réservoirs d'eau, **placer de la toile moustiquaire** sur les zones à risques.

Quel est son cycle ?

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Diapause			Vol, reproduction, ponte						Diapause		

Les moustiques tigres se reproduisent et pondent pendant toute la période estivale. La femelle peut pondre tous les 12 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte. Il suffit d'une semaine pour qu'un œuf éclore. À l'arrivée de l'hiver, les œufs restants stoppent leur développement, cela s'appelle la **diapause**. Ces œufs éclosent de plus en plus tôt au printemps, dues aux conditions climatiques plus clémentes, et des adultes matures d'une durée de vie de 3 semaines émergent, prêts à s'accoupler et pondre à leur tour.

Comment lutter ?

Tout le monde peut participer à la lutte contre la prolifération du moustique tigre par des gestes simples :

- **Limiter les réservoirs d'eau stagnants** : Vider les canalisations, gouttières, piscines, bacs à fleurs, etc.
- **Nettoyer les gouttières**.
- **Couvrir les réservoirs d'eau**.
- **Retourner les orangers**.
- **Entretien du jardin**.
- **Placer de la toile moustiquaire** sur les zones à risques.

Quels moyens d'actions ?

• La mise en place d'actions de lutte anti-moustique.

Un signalement ?

La présence de moustiques tigres doit être signalée : <https://signalement-moustique.anses.fr>

Tout signalement devra être accompagné d'une photo pour identification.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES SUR DEMANDE. Fiche réalisée avec le soutien financier de l'ARS Hauts-de-France.



Colorie ta biodiversité
Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine

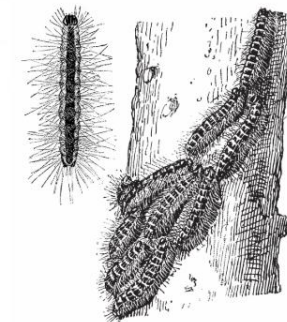
Espèce animale ou végétale pouvant avoir un impact négatif sur la santé humaine



Moustique tigre



Ambrosie à feuilles d'armoise



Chenilles de processionnaires de pin et de chêne



Publication d'articles de presse en 2023 et 2025, relayé par la presse régionale et locale

Jardin. Prévenir l'installation du moustique tigre



Jardin. Prévenir l'installation du moustique tigre (Article paru dans le journal de Terres-et-Territoires le 23 mai 2025) Chaque année; l'ARS...
[Voir >](#)

Santé : Mieux connaître le moustique tigre



Santé : Mieux connaître le moustique tigre (Article paru dans le journal de Terres-et-Territoires le 20 avril 2023) Le moustique tigre est...
[Voir >](#)



@FREDON Hauts-de-France
314 abonnés



@FREDON Hauts-de-France
2 124 abonnées



Interview via les radios « Horizon Radio » et « Nostalgie Lens » sur les Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine.



[Fredon.fr/hauts-de-France](https://fredon.fr/hauts-de-France)

=> Rubrique Préservation du Patrimoine Naturel



[Fredon.fr/AURA](https://fredon.fr/AURA)

Fiches et Guide technique sur les Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine



Le Moustique Tigre
(*Aedes albopictus*)
Maggie OSSEZELLE, Olivier JERON, & Christophe LEBLANC (2020)

C'est quoi ?
C'est un insecte exotique envahissant, noir de 4-5 mm de long, plus petit que le moustique commun. Il est reconnaissable par ses rayures blanches, qu'on retrouve sur ses pattes et son abdomen, et sa grande tige blanche sur son thorax.

Le moustique tigre est diurne. Contrairement au moustique commun, il a tendance à piquer en journée (après le matin et le soir).

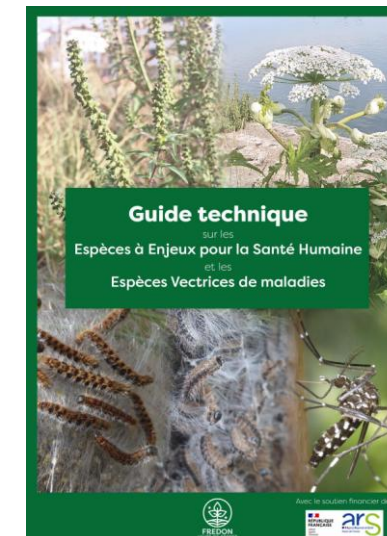
Il se nourrit de suc végétal. Seules les femelles piquent et s'abreuvent de sang pour alimenter leurs œufs/progénitures. **Ce sont les femelles qui jouent le rôle de vecteur de pathogènes et peuvent transmettre des maladies.**

Où le trouver ?
Le moustique tigre se déplace par la voie des airs, dans un rayon de 150 m autour de son lieu de naissance. Adapté aux environnements urbains, le moustique pond ses œufs dans une multitude de récipients d'eau stagnante (vases, pots, bidons, gouttières, jardinières, cannettes vides).

Quels risques ?
Après une piqûre, une rougeur instantanée de 2 à 3 cm de diamètre apparaît sur la peau et en son centre, une cloque. Lorsque la femelle pique la peau, sa trompe pénètre jusqu'à un vaisseau sanguin. Elle injecte sa salive qui provoque une anesthésie locale et empêche le sang de coaguler. Cette salive contient des substances qui causent une **irritation** voire des **réactions allergiques**.

Le moustique tigre est vecteur de nombreuses **maladies** dont certaines **graves** et exotiques telles que la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Le moustique tigre doit d'abord piquer une personne infectée pour pouvoir transmettre le virus.



Guide sur les bonnes pratiques pour lutter contre le moustique tigre

<https://signalement-moustique.anses.fr>

Portail de signalement du
moustique tigre

*Aedes
albopictus*



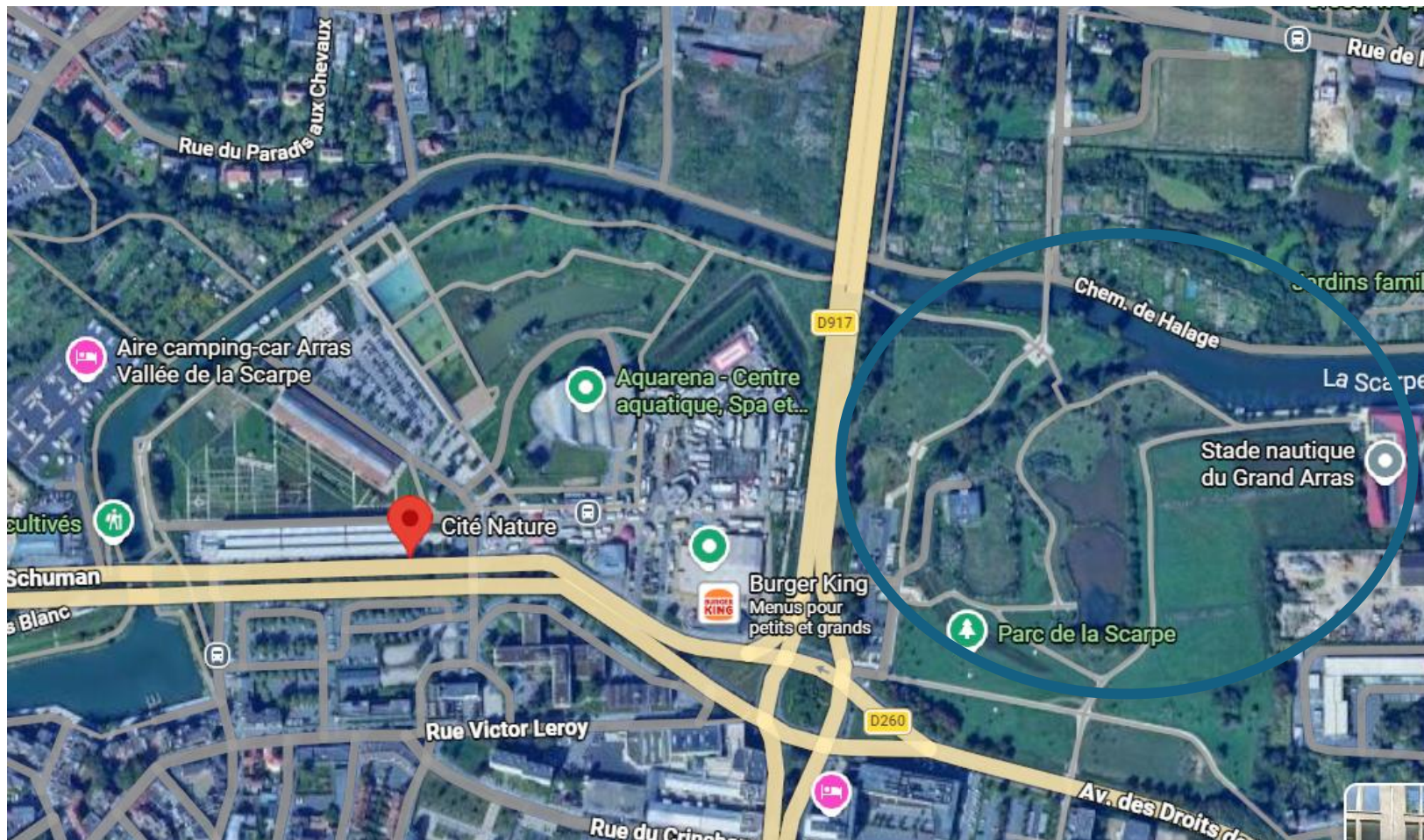
@ANSES

Pour signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, merci de joindre une photo de l'insecte

Lien d'aide à l'identification :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signaler

Rendez-vous à 13h45 devant l'entrée de Cité Nature





FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

Merci pour votre écoute

Contact.ppn@fredon-hdf.fr

03 21 08 62 90

<https://fredon.fr/hauts-de-france/>

